

Montmagny aura son aréna

(Lire en page 9)

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa".

66ième année

Montmagny, Samedi le 8 Octobre 1949

No. 39

L'Hôpital sera inauguré en 1951

La Ville présente son budget et produit un surplus

Grande Croix de la Légion d'Honneur à M. Mackenzie King

Le ministre des Affaires étrangères et ancien président du Conseil des ministres de France, M. Robert Schuman, remettra aujourd'hui les insignes de Grand-Croix de la Légion d'Honneur à M. Mackenzie King, ancien premier ministre du Canada et l'homme d'Etat qui a le plus longtemps exercé le pouvoir dans les temps modernes.

Pendant les vingt-deux années qu'il dirigea les destinées de notre pays, et particulièrement au cours des dernières de ces années, marquées par les tragédies de la guerre et les difficultés de la reconstruction, M. King ne manqua jamais d'exprimer de façon officielle, et par une aide tangible, la profonde sympathie qui unit le Canada à la France.

Si M. King n'est pas lui-même de sang français, il a ressenti aussi vivement que nous tous l'amitié qui nous anime envers la France, et sa politique s'en est sans cesse inspirée. Notre ancien chef d'Etat ne s'était-il pas donné, d'ailleurs, comme maître à penser, un des plus purs génies que la France ait produits, en la personne de Pasteur?

La France a bien senti cette sollicitude particulière, cette constante amitié de M. King, et à plusieurs reprises elle a honoré en lui l'homme aussi bien que la politique. Créé Citoyen d'honneur de la ville de Dieppe en 1946, M. King était, en 1948, désigné à l'Académie des Sciences morales et politiques de l'Institut de France, à titre étranger.

Aujourd'hui, en le nommant Grand-Croix de la Légion d'Honneur, la France accorde à M. King la plus haute décoration qu'elle puisse attribuer. Notre distingué compatriote en est en tout point digne.

"Le Canada" — 1er octobre 1949.

Le conseil municipal de la ville de Montmagny, s'est réuni lundi, le 3 octobre 1949. Assistaient à la séance: Messieurs les échevins Wilfrid Leblanc, Patrice Corriveau, Jean-Marie Corneau, Wilbrod Landry, Paul Lemieux, Léopold Gagné, sous la présidence du pro-maire M. Hervé Vézin.

Voici les motions adoptées au cours de ce conseil:

— Sur la proposition de l'échevin Patrice Corriveau, secondé par l'échevin Pierre Lemieux:

Approbation du budget, dont lecture fut donnée, comprenant les sommes requises pour le service de la dette ainsi que celle de l'administration générale de la ville de même que celui de l'acqueduc, pour l'année 1949.

— Sur la proposition de l'échevin J.-Marie Corneau, secondé par l'échevin Wilbrod Landry:

Le secrétaire-trésorier est autorisé à procéder à la première lecture au règlement No 157 concernant l'imposition de la taxe pour l'année 1949.

(Suite à la page 8)

Derrière un rideau de sapins, assez loin du bruit de la route qui conduit à Lévis, dans un parc touffu, les échafaudages dressent leurs mâts et leur enchevêtrement de planches le long des murs de briques en construction. Le chantier fourmille d'activité et le petit bois retentit de bruits divers.

Dans le baraquement de bois qui abrite le bureau, nous remontrons à M. Turcotte, chef de l'entreprise générale et son état-major de techniciens. Mais, par un hasard providentiel, il nous a été donné d'interviewer la Mère Supérieure des Soeurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Lévis, venue visiter les travaux. Nous ne pouvions arriver plus opportunément, puisque c'est de cette communauté que viendront les religieuses qui prendront en charge le futur hôpital.

Nous avons pu ainsi de source sûre recueillir de précieux renseignements que nous a communiqué avec compétence la Mère Supérieure. Quinze soeurs de St-Augustin viendront en effet prodiguer leurs soins aux malades lorsque l'hôpital sera mis en service. Mais un important personnel laïc se joindra à la communauté et l'ensemble du personnel doit s'élever à plus de cent personnes. Ce nombre est d'ailleurs proportionnel à celui des lits disponibles qui doit être également de cent, mais qui pourra être porté à 140.

Quant à l'équipement médical, il doit être des plus modernes selon l'assurance que nous donne notre vénérable interlocutrice. Salle d'opérations chirurgicales, maternité, pouponnerie, laboratoire, pharmacie, seront équipées selon les plus récents principes de la médecine. Le matériel sera en grande partie acheté grâce à la générosité de la po-

(suite à la page 8)

A VOUS LA PAROLE

En face du désintéressement général dans le public ce qui entraîne inévitablement le manque d'enthousiasme de la part des vétérans, à l'égard de la célébration du JOUR SOUVENIR (le 11 novembre), jour commémorant le souvenir de nos combattants des trois armes qui ont donné leur vie sur le champ de bataille pour la Patrie et la Liberté, le Conseil de la Légion Canadienne de Montmagny, est à se demander si nous ne devons pas laisser tomber cette belle démonstration qui exige tant de travail pour quiconque s'en occupe et rapporte si peu de succès.

Nous comprenons très bien que tous et chacun, avons nos obligations familiales et sociales à remplir, et nous ne voulons pas non plus nous imposer, mais il nous semble que cette cérémonie une fois l'an n'est pas exagérée, et qu'avec un peu de bonne volonté doublé d'un peu de fierté, nous pourrions continuer d'honorer nos morts glorieux même après quelques années.

De toute manière, nous serions bien aises d'avoir l'opinion du public sur ce qu'il entend faire à cette occasion, et nous nous baserons sur cet opinion pour prendre les dispositions jugées nécessaires.

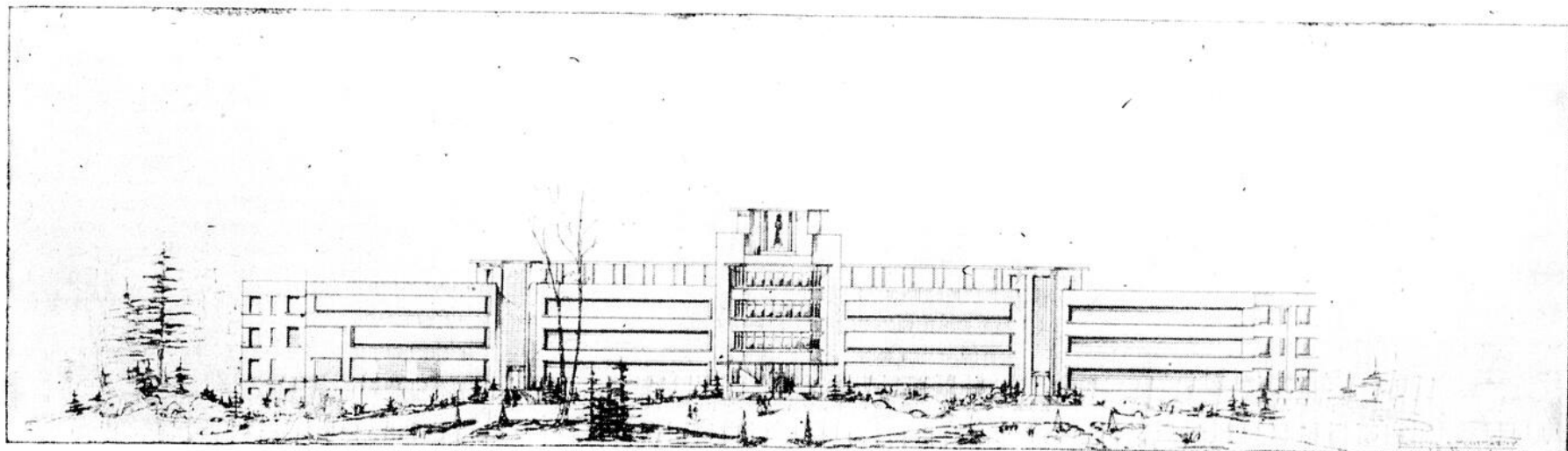
Prière d'adresser vos commentaires à la Légion Canadienne de Montmagny, ou par la voix des journaux locaux.

Communiqué.

Notre concours No 5

Nos lecteurs trouveront en page 7 les noms des deux gagnants à notre concours hebdomadaire.

Dans notre prochaine édition, ceux du questionnaire du 1er octobre.



Maquette représentant l'aspect de l'Hôtel-Dieu de Montmagny dont les plans ont été dressés par M. Félix Racicot, architecte et dont la construction a été confiée à l'entreprise Turcotte de Québec.

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Imprimé et édité par Les Editions Marquis.

19, rue St-Thomas, Montmagny. — Tél. : 37.

Directeur-gérant : Maurice Marquis.

Rédaction : Paul-J. Gros d'Aillon et Roméo Pérusse.

Membre de la Canadian Weekly Newspaper Association

DIEU ET PATRIE

EDITORIAL

Le GROS LOT

Dura lex, sed lex! Nul n'est censé ignorer la loi, pas même le procureur général de la Province, fut-il premier ministre. Quel fut donc l'étonnement général d'entendre l'hon. Maurice Duplessis, par devant Dieu, Procureur général, gardien de la Justice, et par devant les hommes, premier ministre du Québec, annoncer à Chicoutimi, voici deux semaines, la création d'une loterie provinciale destinée à alimenter les caisses anémiques du gouvernement. Hors, l'art. 236 du code criminel porte une interdiction formelle des jeux de hasard au Canada. Il ne s'agit pas là d'une de ces lois qui, sans être caduques, restent dans l'oubli et ne sont jamais appliquées, mais bien d'une loi vivante et animée généreusement par les soins vigilants de la Police. Il n'est de semaine ou la presse relate un raid policier sur une officine clandestine ou une intervention énergique contre les abus subsistants. Et les malheureux bingos, le plus souvent destinés à venir en aide à des organisations de charité, furent proscrits, pourchassés, traqués, jusqu'à extinction. Mais tout change lorsqu'il s'agit de la raison d'Etat. La fin justifie les moyens. Depuis la surprenante déclaration de M. Duplessis les journaux ont longuement épilogué sur la moralité de la loterie, ses conséquences désastreuses, ses influences pernicieuses. Il ne faut rien exagérer. Les loteries n'offrent pas tellement d'assurance de gain que cette spéculation dispense de travailler, comme on l'a prétendue ridiculement.

Et il n'est que des paresseux fieffés pour affirmer qu'ils ne travaillent pas en attendant le sourire du sort. Mais la discussion est close puisque la loi a statué à ce sujet et il est parfaitement inutile de palabrer sur le principe. Quels obscurs motifs a bien pu déterminer le premier ministre à émettre, en connaissance de cause, la prétention d'instaurer dans la Province un procédé jugé malhonnête par les juristes dont il fait lui-même partie?

Plusieurs explications sont plausibles. L'état désastreux des finances provinciales suffit à lui-même à fournir une réponse satisfaisante. Le bilan exposé dernièrement par l'hon. Onésime Gagnon fait ressortir un important déficit. En outre, la Province est perchée de dettes très lourdes. Les élections provinciales ont coûté cher. M. Duplessis est acculé à ses dernières positions. La Province, plus lourdement grevée de taxes que toutes les autres ne peut plus être pressurée. Il restait un moyen: la loterie.

Spéculant sur cet attrait enfantin, mais humain, qu'exerce la roue qui tourne et laisse choir à chaque arrêt une liasse de piastres, M. Duplessis n'a pas hésité à jeter un appât.

Mais l'honorable premier ministre n'ignore pas que sa décision a peu de chance d'être ratifiée par Ottawa. Celui qui fait les lois n'est pas au-dessus des lois. Il ne se peut que M. Duplessis s'illusionne à ce point, mais peut-être est-ce une nouvelle torpille en direction du Fédéral. Belle occasion de clamer aux échos la férocité de l'hydre fédérale qui dévore les Provinces et tape sur les doigts des enfants malcommodes! L'illégalité n'en demeure pas moins irréfutable. M. Duplessis sait cependant se retrancher derrière le rempart de loi lorsque cela lui convient. Les mineurs d'Asbestos qu'il a laissés s'épuiser dans leur lutte inégale jusqu'à ce que la faim en vienne à bout et que l'autorité morale intervienne, en savent quelque chose. Au nom de la loi qu'il brave aujourd'hui ne leur refusait-il pas l'assistance demandée?

Mais sans doute le complexe d'autonomie chronique et aigu dont souffre M. Duplessis lui déforme-t-il à ce point la conscience du respect des lois! — Autonomie, autonomie, que de crimes on commet en ton nom!

Il reste une évidence: à la loterie où nous avons gagné M. Duplessis, nous n'avons certainement pas tiré le gros lot!

Protégez vos enfants

La curiosité est l'apanage des jeunes. Ils n'aiment rien autant que de jouer avec des couteaux, des lames de rasoir, des pointes à glace, des allumettes et du poison à rat. A cause de cette curiosité, qui est très naturelle, les parents doivent tenir

hors de portée ces objets dangereux ou, mieux encore, les mettre sous clef. Ce qu'il y a de mieux pour les enfants qui s'amuse à découper, ce sont de petits ciseaux émoussés, aux pointes arrondies. Il est important de pratiquer la sécurité à la maison. Il arrive plus d'accidents à la maison que partout ailleurs.

Le billet de huitaine

LES DEUX BÉATITUDES

Heureux qui dans la paix secrète
D'une libre et sûre retraite
Vit ignoré, content de peu.
— GRESSET (La Chartreuse)

La félicité temporelle, n'en doutez pas, ami lecteur, elle est uniquement, et toute, dans le fait d'accepter son propre lot. Pour son complet enchantement, l'oiseau a-t-il autre chose que l'air, son chant et ses ailes?

Il lui faut bien peu, en vérité, pour qu'un être équilibré puisse logiquement se dire heureux.

Notre bonheur est d'autant plus sûr qu'il se fait simple: réalisable; chacun le porte en soi. Le Ciel a su mettre au cœur de l'homme tout ce qui est nécessaire pour constituer sa joie, son contentement, mais ses ambitions profanes et ses rêves impossibles le forcent par trop souvent à regarder ailleurs, gâtent ce qu'il possède déjà.

On jalouse fréquemment son voisin, on convoite ce qu'il a... quand lui-même désire davantage... Beaucoup de parvenus, apparemment heureux, donneraient pourtant volontiers tout ce qu'ils tiennent en échange d'une paix simple mais réelle: jamais satisfaits, ils paient de tant et tant de remords l'avoir qui leur permet tout ce qu'ils désirent, mais qui ne parvient jamais à les satisfaire.

Une vie quiète en un coin amène ne suffit-elle pas à l'oiseau? à l'oiseau qui, comme l'homme, a à subir les caprices de la nature et ceux de la température, à chercher sa pâture, voire à émigrer tous les ans... Pourtant mieux que nous, il sait glorifier Dieu en chantant constamment sa joie de vivre.

Nécessaires, les contrariétés d'ici-bas sont méritoires; à tous ceux qui s'y résignent chrétiennement, le Créateur accorde des compensations que ne connaîtront jamais les révoltés et les envieux... et, ne l'oublions pas, toute épreuve acceptée est source, embryon d'un plaisir à venir.

La félicité temporelle, oui, nous est toute, ami lecteur, dans le fait d'accepter son propre lot... et de bien rendre le rôle pour lequel chacun de nous fut prêté à la scène terrestre, afin d'en arriver à l'autre béatitude, l'éternelle.

Au tout prochain, ami lecteur.
— Le cousin PONS

L'auréomycine puissant auxiliaire de la médecine

Le médecin de famille possède aujourd'hui une arme d'une commodité étonnante, écrit Paul de Kruif dans le numéro de septembre de SELECTION du Reader's Digest. C'est l'auréomycine. Extraite d'une moisissure dorée, elle guérit quantité de maladies infectieuses jusqu'ici rebelles aux traitements connus. Son administration par voie buccale la rend d'un usage facile et rapide.

Grâce à l'auréomycine, la pneumonie à virus a été ramenée aux proportions d'une indisposition passagère qu'un médecin peut juguler en quelques jours, à domicile. Cette nouvelle drogue est efficace dans le traitement de la fièvre rouge des Montagnes Rocheuses, du typhus de brousse malais, des sinusites aiguës et de la dysenterie amibienne. Certaines maladies de peau ont été "favorablement influencées" par un onguent à l'auréomycine.

Il ne faut pas cependant croire, avertit l'auteur, que l'auréomycine est une panacée. Elle n'a pas, contre la tuberculose, le pouvoir de la streptomycine; la coqueluche lui tient en tête. Contre la typhoïde, elle reste bien inférieure à la chloromycétine; les virus de la poliomyélite, de la grippe, de la rage et de la rougeole résistent, eux aussi, à cette drogue.

L'X devant le numéro matricule de la licence d'un aéroplane indique que la machine sert aux expériences

DE L'EMANCIPATION

J'aime trop l'air du large, les horizons lointains, les plaines éthérées pour plaider pour l'esclavage... mais, pour affectionner la liberté, il ne faut pas méconnaître son devoir, ne pas mettre de côté son rôle social.

La femme, telle que créée par Dieu, est un être admirable, mais cesse-t-elle de s'occuper des fonctions qui lui sont propres, se dépare-t-elle de ses caractéristiques charmantes, elle laisse d'être intéressante. L'homme sérieux déplore la garçonne: la femme en culotte, la femme que l'on coudoie dans nos sports masculins, la femme que l'on rencontre dans les cafés, fainéante, y buvant notre bière, y grillant nos cigarettes...

La plus belle qualité d'une femme, c'est pourtant sa féminité. Elle se plaint à raison de la négligence masculine et de la décadence de l'affabilité des hommes à son endroit. Nous parlons ici de manière générale, car, somme toute, surtout aux milieux sélects, chez nous, Canadiens-français, si grands conservateurs de nos belles traditions, règnera toujours la chère et prenante courtoisie française, mais, par contre, hélas, aux milieux ordinaires, la politesse est en baisse, la femme s'efforçant, semble-t-il, de devenir de moins en moins imposante, en se défaisant de plus en plus de sa féminité.

Si elle a trop souvent à se plaindre d'être traitée plutôt froidement, en camarade, en égale, quand dans notre costume nous la retrouvons partout, au même travail, aux mêmes jeux, aux mêmes distractions, qui doit-elle blâmer?

Qu'arrive-t-il? La nature aime les contrastes... quand la femme se masculinise, néglige les détails, l'homme s'effémine. La femme lui a pris ses culottes, il lui prend ses chichis de toilette. Il a eu son pantalon pachyderme, ses souliers or et noir, verts et rouges, ses gilets aux couleurs criardes, ses chapeaux avec plume, si petite soit-elle...

Est-ce là la fin? Non; nous en verrons bien d'autres. Il faut même s'attendre à tout de la part des hommes, quand il y en a déjà trop qui se polissent les ongles, se taillent les sourcils, s'appliquent des couleurs et de la poudre, se font friser les cheveux.

Nous n'avons qu'une demi-permission de nous plaindre de celles de nos femmes qui donnent dans le "modernisme outrancier": elles nous prennent nos pantalons et notre tabac... quand nous leur détournons et cosmétiques et colifichets.

Qui pourra jamais remettre les choses en équilibre?

Le plus bel attrait d'une femme sera toujours sa féminité, quoiqu'on en dise, et celui de l'homme sa virilité, n'en doutons pas.

R. P.

En flânant

DANS LES BOIS

J'ai menti, je dois l'avouer. Je ne flânais pas, ou du moins, pas en principe. J'étais possédé, décoré d'ambition, de zèle, d'ancienneté. C'est horrible. Ce matin-là, un beau, un frais matin d'automne, alors que les érables rouges et roses perdaient à regret leurs feuilles pourpres qu'une brise taquine leur arrachait capricieusement et faisait glisser entre les premiers rayons de soleil filtrant sous les ramures, je marchais à pas lents, silencieux, absorbé, scrutant d'un regard féroce les taillis jaillissants.

Et je trainais, accroché aux lobes de mon cerveau, une pensée criminelle, murie, préméditée. Depuis la veille, j'avais juré sa perte. Scrupuleusement, mon plan était dressé. Personne ne m'avait vu partir, à cinq heures du matin, dans l'aube hésitante; personne, sinon mes complices dont j'étais maintenant séparé de quelque cent pieds afin de mieux battre le terrain. Parfois une raie de lumière se faufilait entre les branches faisait luire le canon du fusil que j'étreignais nerveusement. Et j'allais, l'oreille aux aguets, écoutant le frissonnement des feuilles, surveillant le craquement des buissons, m'arrêtant, prêt à tout, lorsqu'un bruit insolite révélait une vie que j'étais décidée d'annuler. Ce fut alors qu'éclata le drame. Tout à coup, il fut devant moi. Qui, de nous deux, fut le plus surpris, je l'ignore encore!

Nous nous regardions, non comme des ennemis, mais curieusement. Je ne l'avais jamais vu; il ne me connaissait pas non plus. Immobiles, nous nous examinâmes. Qu'il était beau! Il pointait vers moi son museau noir, et ses yeux en amandes, humides et doux se posaient sur moi, gentiment.

Plusieurs fois, il agita ses longues oreilles blanches, dressées, comme pour m'inviter à la suivre. Ses pattes graciles, prêtes à la détente, tressaillaient. Sur son front brun, deux petites boursoflures soulevaient son poil lisse.

Je fis un geste. Il s'inquiéta, mais ne bougea pas. Subitement je pris conscience de mon ridicule. Tout mon hanachement devait l'étonner. Je posais mon fusil à terre et l'appelais doucement. Mais il ne vint pas. Que faire? J'entendais mes compagnons se rapprocher. Il fallait agir rapidement. Je lui fis signe de fuir. Il pencha la tête de côté et me regarda, mais sans bouger de place. Saisissant une pierre, je la jetai près de lui. Il fit un bon, mais ne s'enfuit pas. J'étais désespéré.

Tant pis! Je saisis mon fusil et fermant les yeux, je tirais... en l'air! J'entendis le bruit d'une course éperdue, bondissante, à travers la forêt. J'ouvris les yeux, il avait disparu; je respirais! Mes compagnons se précipitèrent, mais trop tard. Je leur expliquais que j'avais vu un chevreuil et que je l'avais manqué. Pourvu qu'ils ne connaissent jamais la vérité!

Le Promeneur.



Chronique de CHRC

"Le Quart d'Heure des Malades" — Cette émission très écoutée au cours des années passées, revient à l'horaire de CHRC, tous les vendredis, à 4.00 heures de l'après-midi. Le titulaire de cette série est M. l'abbé St-Georges Bergeron, aumônier diocésain de la J.E.C., et directeur de l'émission "LA MESSE DU DIMANCHE" à CHRC.

"Moi, j'ai dit ça" — Bernard Goulet et Marcel Beaulu, ressuscitent cette formule amusante, disparue des ondes de CHRC, depuis déjà quelques années. "MOI, J'AI DIT ÇA" sera entendue au cours de la présente saison, deux fois la semaine, les mardi et jeudi, à 10.00 heures p.m. Voilà une autre attraction de fin de soirée qui saura plaire à l'auditoire, par sa gaieté et sa vivacité. Des souvenirs seront remis à tous les participants de chaque émission, en plus des prix que remporteront les concurrents chanceux.

"Chacun à son Poste" — Monsieur l'abbé Robert Llewlyn, homme de lettres, et humoriste bien connu des radiophiles, entretiendra l'auditoire de CHRC, en trois occasions, chaque semaine, à compter du 10 octobre. Sous la rubrique "Chacun à son Poste", Monsieur l'abbé Llewlyn, commentera dans le style qui lui est propre, des sujets d'actualité. Ses programmes seront entendus à 7.15 heures p.m., les lundi, mercredi et vendredi.

"Photo sonore de l'Actualité"

Le samedi, 10.00 p.m.
Il est toujours agréable de jeter un coup d'œil sur la semaine écoulée; de se rappeler les événements les plus importants, soit dans le domaine de l'industrie, du commerce des arts et des sciences. Voilà autant de sujets qui ont leur place à "PHOTO SONORE DE L'ACTUALITÉ", maintenant présentée le samedi, à 10.00 heures P.M. Cette émission, préparée en collaboration par le service d'Information et le personnel annonceur de CHRC, est réalisée par Bob Boudreau.

Théâtre Molson

"Andalousie", une opérette entièrement populaire à Paris depuis déjà quelques années, sera présentée au "Théâtre Lyrique Molson", lundi soir, le 10 octobre. Ce programme, commandité par la brasserie Molson, est radiodiffusé par le réseau français de Radio-Canada.

Les principaux interprètes de cette adaptation radiophonique seront: Rudy Hirigoyen, qui joua l'un des premiers rôles de cette opérette sur la scène parisienne; Marthe Lapointe; Louis Bourdon; Rose-Rey Duzil et Jean-Paul Jeannotte. L'orchestre sera sous la direction de Jean Deslauriers; Albert Duquesne sera le narrateur, et Roger Baulu, l'annonceur.

Le programme est radiodiffusé de la scène du Plateau à Montréal, et le public est invité à y assister; on se procure des billets en écrivant au "Théâtre Lyrique Molson", boîte postale 7200, Montréal, en joignant à la demande une enveloppe adressée et affranchie. Autrefois, pour obtenir des billets, on s'adressait au poste CBF; on est prié de noter qu'il faut maintenant envoyer toute demande à: Boîte postale 7200.

Brisez l'étreinte des ACCÈS SUBITS DE DOULEUR!

Des millions de personnes ont obtenu un prompt adoucissement aux souffrances causées par les crampes, la colique, l'indigestion, la dysenterie, en prenant une cuillerée de PAINKILLER Perry Davis, dans de l'eau chaude sucrée. Gardez-le à portée de la main pour refroidissements, rhumes, fièvre, grippe.

PAINKILLER

Les soeurs Etienne à Radio-Carabin

LES SOEURS ETIENNE, fameuses duettistes de Paris seront les invitées d'honneur à Radio-Carabin, le 12 octobre.

Les Soeurs Etienne sont nées à Reims de parents musiciens. Elles débutèrent sous la direction du compositeur Paul Durand, dans "Plaisir d'Amour", à Lille, au temps de la libération. Comme elles chantaient aussi bien en anglais qu'en français, elles furent vite populaires dans les hôpitaux où étaient soignées les G.I. et à l'Olympia de Paris, auprès des Américains séjournant ou de passage dans la capitale.

Vedettes de plusieurs galas dans les grandes villes de France, leurs disques "C'est si bon" et "Cheveux au vent" sont passés au rang des plus fortes ventes. Elles furent les vedettes de la tournée officielle organisée par Résistance-Fer dans les quarante plus grandes villes d'Afrique du Nord et elles affectionnent particulièrement le Littoral belge où elles sont réengagées régulièrement plusieurs fois chaque année. Les Soeurs Etienne sont toutes deux très jeunes et jolies.

Notre as comique, Roger Garand, vous donne des commentaires pris sur le vif dans une grande vente de magasin à rayons. Dans un autre sketch très spirituel, un banc du Parc Lafontaine raconte ses mémoires à un poète rêveur.

Pour l'écoute de Radio-Carabin chaque mercredi soir à 9 heures, le réseau français de Radio-Canada et les postes affiliés.

La plus grande illusion de l'homme est de croire que le temps passe.

S'en apercevoir, elles orientent bientôt leur vie vers des horizons qui leur auraient semblé autrefois tout à fait impossibles.

Les principaux interprètes de cette émission seront Marjolaine Hébert, Estelle Mauffette et Roland Chenail.

Comme on le sait, le "Théâtre Ford" est commandité par la Société canadienne Ford et radiodiffusé les jeudis soirs de 9h. à 10h. (heure avancée).



La Revue de l'actualité, qui est en somme la section magazine du radio-journal de Radio-Canada, est diffusée tous les soirs, à 6h.30 du lundi au vendredi. Sous la direction d'Armand Gravel (à gauche) du Service des nouvelles, deux techniciens enregistrent les reportages et documentaires d'actualité qui parviennent aux studios de Montréal de tous les coins du Canada et même de l'étranger.

L'opéra de Radio-Canada présente "Peter Grimes"

L'Opéra de Radio-Canada ouvre sa deuxième saison, mercredi, le 12 octobre, à 8h.30 du soir. Cette troupe a présenté l'an dernier quatre spectacles avec un succès que la critique a qualifié d'inespéré. On avait enfin la preuve que le Canada possède des musiciens de grand talent qu'il suffit de réunir pour attirer sur eux l'attention du public.

C'est le réseau Trans-Canada qui a pris cette initiative et tous ses postes diffusent les opéras (CBM, à Montréal CJNT, à Québec). La troupe offrira cette année quatre spectacles: "Peter Grimes", "Carmen", "Don Juan" et "Madame Butterfly".

La saison s'ouvrira avec "Peter Grimes" de Benjamin Britten, une oeuvre qui a été accueillie avec enthousiasme par les critiques de tous les pays. Elle sera présentée pour la première fois au Canada et, grâce à une prépara-

tion soignée et à un nombre inusité de répétitions, on peut espérer que Benjamin Britten n'aura jamais été aussi bien servi.

Cet opéra nous raconte l'histoire d'un pêcheur dont le jeune apprenti vient de mourir de façon inexplicable. Le village soupçonne un meurtre, mais il n'existe pas de preuve. Peter Grimes engagera un autre jeune homme qui sera aussi victime d'un accident mystérieux. Indignés, les villageois se dirigent vers la maison du pêcheur, mais il réussit à s'enfuir.

La distribution se compose d'interprètes de presque toutes les provinces. Frances James, qui chantera le rôle d'Ellen Orford est née au Nouveau-Brunswick mais elle a fait ses études musicales à Montréal. William Morton, qui sera Peter Grimes, a fait ses débuts à Regina. L'interprète du capitaine Balstrode, Edmund Hockridge, demeure à Vancouver, celui de Swallow, Eric Tredwell, enseigne à Toronto.

Geoffrey Waddington est le chef d'orchestre de l'Opéra de Radio-Canada et Terence Gibbs en est le réalisateur.

LE CIVISME *c'est une foule de petites choses!*



Un temps d'action de grâces

Le jour d'action de grâces est une pause qui interrompt nos occupations journalières et nous permet de réfléchir sur les bénédictions dont nous jouissons! La famille, les amis, la santé, le foyer, la liberté... voilà autant de titres à notre reconnaissance. Nous avons aussi lieu, en

notre qualité de Canadiens, de remercier la Providence de nous avoir accordé plus de privilèges et d'occasions qu'à tout autre peuple du monde. Penser à ces choses, en comprendre la portée, les apprécier à leur juste valeur—voilà de quoi ranimer notre esprit de "Civisme".

Vous pouvez participer à cet effort de service public. Prenez note de quelques petites choses qui, à votre avis, contribuent au civisme.

Publiée sous les auspices des fabricants de la

BIÈRE BRADING

THE BRADING BREWERIES LIMITED

Cette série d'annonces est conçue dans le but d'aider à faire de votre localité le meilleur des endroits où vous puissiez vivre.

RADIO-CARABIN: Soyez aux écoutes tous les mercredis soirs de 9 à 10 hrs. CBF Montréal et le réseau français de Radio Canada.

Budget municipal

REVENU

Imposition			
Taxes foncières	\$4,270,910.00	\$0.51	\$21,781.64
Taxes spéciales: R. 94	3,778,910.00	\$0.50	318,894.55
R. 110	3,778,910.00	00.06	2,267.35
R. 94	492,000.00	0.27	1,328.40
R. 139	3,778,910.00	0.13	4,912.58
R. 143	enlèvement de la neige		400.00
Terres en culture	42,750.00	1.00	427.50
Taxes locatives			7,000.00
Licences			13,000.00
Vidanges			4,056.00
Soin du pauvre			3,500.00
Foyer de l'Assurance chômage			562.50
Taxes d'égout, de voirie, de feu			475.00
			78,605.52

Autres Revenus

Intérêt sur taxe	200.00
Divers	300.00
Octroi du gouvernement Provincial	13,000.00
Grand Total du Revenu	92,105.52

DEPENSES

Service de la dette	
Obligations rachetées	13,300.00
Intérêt sur obligations	10,213.00
Entretien et réparations	
Chemins et trottoirs	10,000.00
Egouts	1,000.00
Logements et bâtisses	1,600.00
Appareils à incendie	1,000.00
Entretien roulant	3,000.00
	16,000.00
Chauffage, Eclairage	
Eclairage des rues	3,800.00
Chauffage et éclairage	1,000.00
	4,800.00

Dépenses d'Administration

Salaire du secrétaire trésorier	2,000.00
Salaire assistant secrétaire	1,916.00
Salaire inspecteur municipal	1,681.36
Frais de vérification	800.00
Téléphone et messages	250.00
Papeterie et timbres	500.00
Intérêt et échanges	300.00
Souscriptions	1,000.00
Soin du pauvre	350.00
Estimateurs	585.00
Divers	1,500.00
	9,983.50

Dépenses générales

Unité sanitaire	825.00
Service de la paix et pompiers	3,500.00
Assurances	1,300.00
Taxes répartition	200.00
Assistance publique	1,800.00
Dépenses diverses	800.00
Service de vidanges	4,056.00
Dommages	200.00
Loyer	1,200.00
Procès: Fontaine vs Ville de Montmagny	3,400.00
	17,281.00

Dépenses capitales

Egout capital	8,000.00
Outilage	7,800.00
Ameublement	500.00
Département du feu	2,550.00
	18,850.00
Total	91,028.06
Surplus prévu pour la période	1,077.46

SECTION AQUEDUC

Revenu	31,700.00
Dépenses	31,127.65
Surplus	572.35

Remerciements de la Commission de l'Expo.

L'Exposition Provinciale s'est terminée le 11 septembre, et, en dépit de nombreuses circonstances adverses qui ont prévalu durant toute cette période, on peut encore proclamer un succès colossal.

Ce succès, il est dû au public de toute la province aux nombreux exposants, à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de l'Exposition.

La Commission de l'Exposition Provinciale adresse à tous un chaleureux merci. Elle remercie d'une façon particulière, l'honorable premier ministre pour la coopération des différents ministères de son gouvernement et pour ses visites personnelles; les honorables Barré, Talbot, Beaulieu et autres ministres de leur collaboration et visites; les autorités du ministère fédéral de l'Agriculture, de même que la presse québécoise et extérieure, la radio, les cinémas, les services publics, les associations diverses qui ont participé d'une façon ou d'une autre à la réalisation de ces dix grands jours.

Au public, aux exposants agricoles, industriels, commerciaux, artisans, aux visiteurs de marque, le président, les commissaires et les directeurs de l'Exposition de Québec adressent leurs sincères remerciements.

M. Charles A. Mitchell à l'honneur, à l'étranger

M. Charles A. Mitchell, pathologiste vétérinaire du Dominion, du ministère de l'Agriculture à Ottawa, a été honoré récemment à Londres, lorsqu'on lui a décerné le titre de "Associé honoraire du Collège Royal de chirurgiens vétérinaires." M. Mitchell, qui était délégué officiel canadien au 14e Congrès international des vétérinaires, a reçu le plus haut honneur que la profession vétérinaire anglaise peut accorder, à une réunion spéciale, tenue au Westminster Hall.

L'Hon. Hugue Lapointe chez les jeunes libéraux du Québec, le 11

Il adressera la parole à l'issue du lunch qui est au programme de la journée provinciale de la Fédération des Jeunes Libéraux du Québec au Club de Réforme de Montréal.

Ceux qui participeront à la journée provinciale de la Fédération des Jeunes Libéraux du Québec, le 11 octobre, au Club de Réforme de Montréal, auront l'occasion d'entendre le nouveau Solliciteur général du Canada, l'honorable Hugue Lapointe, qui adressera la parole à l'issue du lunch à 12h.30.

Ce lunch, de même que le souper fixé à 6h.30 à l'issue duquel l'honorable Edouard Rinfret adressera la parole, n'est pas limitée aux jeunes libéraux; à eux se joindront plusieurs aînés qui ont manifesté le désir d'assister aux causeries qui seront pro-

noncées par ces deux nouveaux ministres fédéraux.

Le public en général est également invité à assister aux élections des officiers de la nouvelle Fédération qui auront lieu à 8h.30 du soir, toujours au Club de Réforme de Montréal.

Plusieurs députés, surtout parmi les plus jeunes, ont exprimé le désir d'assister aux délibérations des membres de la Fédération, tant dans l'avant-midi que dans l'après-midi du 11. On devrait donc en voir plusieurs participer à toutes les séances de cette journée provinciale.

L'honorable Hugue Lapointe adressera la parole au Club de Réforme de Montréal le 11 octobre 1949, à l'issue du lunch prévu au programme de la journée provinciale de la Fédération des Jeunes Libéraux du Québec.

Gérard Boulay

Marchand — Rue St-Louis, Montmagny, Qué.

Le magasin le plus complet pour faire vos achats de

TISSUS A LA VERGE

Crêpes — Lainages — Cotonnades à dessins variés

PATRONS BUTTERICK LAINE BOUQUET

Molson's PRÉSENTE UN NOUVEAU ET MAGNIFIQUE PROGRAMME RADIOPHONIQUE

LE THÉÂTRE LYRIQUE MOLSON

une heure complète des plus beaux opéras, opéras-comiques, opérettes avec, en vedette, les meilleurs interprètes du Canada français, chaque lundi soir

à compter du lundi 3 octobre de 9 h. à 10 h. p.m. (heure normale)

CBF

et le réseau français de Radio-Canada

Première émission, 3 octobre: "Les Cloches de Corneville", avec Sylvestre Leclerc, Jean-Paul Jeannotte, Lionel Dumas, Marthe Lapointe, Fred Barry et Henri Poitras.

Chœur sous la direction de Jean Goulet
Orchestre dirigé par Jean Deslauriers
Narrateur: Albert Duquesne
Réalisateur: Omer Renaud
Annonceur: Roger Baulu

Le programme est radiodiffusé directement de l'Auditorium du Plateau, à Montréal. Pour obtenir des billets, s'adresser au: Théâtre Lyrique Molson, casier postal 7200, Montréal.



Les affaires de tout le monde

par Don Graham

Comment se fait-il que certaines personnes accomplissent de grandes choses et réalisent leurs ambitions, tandis que d'autres végètent et désirent en vain?

La meilleure réponse à cette question se trouve peut-être dans la vie de tous les grands hommes. Vous trouverez dans chaque cas que l'homme qui sort de l'ordinaire est un homme résolu. Quand il décide d'atteindre un but, il dirige tous ses efforts à l'obtenir. Rien ne le fera hésiter.

Edison dut essayer plus de 6,000 substances avant de découvrir celle qui convenait comme filament de la lampe incandescente. Voilà un exemple qui prouve combien il faut parfois de persévérance pour atteindre un but.

Le malheur est que nous nous

laissons trop facilement décourager. Acceptons les difficultés comme des défis à notre habileté et à notre détermination. Sachons relever ces défis et nous sortirons plus forts de l'épreuve. Il faut aussi combattre le découragement.

Ajoutons donc "la volonté de réussir" à nos connaissances techniques, à notre adresse et à notre assiduité. Nous aurons ainsi trois chances de réussir!

Les agents d'assurance-vie savent que nous sommes tous portés à remettre les choses à plus tard — même quand nous comprenons qu'elles sont urgentes. Des milliers de familles bénéficient aujourd'hui de la sécurité parce que des agents n'ont cessé de leur rappeler leur besoin d'assurance-vie.

L'OFFICE NATIONAL DU FILM

présente

Le film au service de la paix

"Le Canada et les Etats-Unis sont les deux seuls pays où l'on dispose de circuits adéquats pour une large distribution des films de 16 et de 35 millimètres." C'est ce qu'a déclaré le publiciste en chef de l'Office du film des Nations Unies, M. Beresford Seligman, qui adressait ces jours derniers la parole à la conférence annuelle des représentants régionaux de l'Office du film, à Ottawa.

"En distribuant les films de l'ONU, a ajouté M. Seligman, les circuits ruraux de l'Office canadien du film apportent un précieux stimulant à nos cinéastes, qui ne rencontrent pas partout le même succès. Dans bien des pays, nous sommes réduits à nous adresser directement aux distributeurs commerciaux, les seuls qui aient quelque importance. Ce système est loin d'être satisfaisant, car les amateurs de cinéma préfèrent d'ordinaire les courts métrages légers aux sujets sérieux."

L'envoyé des Nations Unies a insisté sur l'importance du film comme instrument de coopération internationale. Le grand public, dit-il, est très au fait des querelles qui divisent les délégués des grandes puissances. Les journaux et la radio ne lésinent pas sur la publicité qu'ils accordent à ces différends. Mais l'œuvre humanitaire qui s'accomplit dans l'ombre ne réussit jamais qu'à se glisser dans les entrefilets: les enfants qu'on vaccine par milliers, les bouches affamées qu'on nourrit, les réfugiés à qui l'on trouve une patrie, les illettrés qu'on instruit, les étudiants et les savants qui reçoivent de l'ONU une aide concrète.

Car c'est la coopération internationale sur le plan humanitaire qui compte, affirme M. Seligman. L'ONU n'est pas un super-gouvernement qui impose la paix comme un carcan. Sa volonté n'est que la volonté réunie des peuples qui le composent. Plus on fera connaître la coopération très réelle qui règne dans bien des domaines, plus les peuples désireront l'accord sur les questions plus contentieuses.

C'est là la raison d'être de l'Office du film des Nations Unies, qui, conformément à la demande de distributeurs désintéressés comme ceux de l'Office canadien du film, s'efforce plus que jamais de rendre ses réalisations vivantes et divertissantes tout autant qu'instructives.

M. Seligman a révélé qu'à l'occasion de la semaine des Nations Unies, on enverra au Canada des exemplaires de trois films de l'ONU, Les Hommes de Bonne Volonté, Demain C'est Aujourd'hui, et Les Nations Unies à l'œuvre. L'ONF distribuera ces films de 16mm. aux cinémathèques locales, où toute société intéressée pourra les emprunter.

A ce sujet, des représentants de l'ONF ont invité les diverses sociétés des Nations Unies au Canada à faire partie des conseils du film un peu partout au pays, ce qui faciliterait grandement une plus large distribution des films de l'ONU.

L'Office du film des Nations Unies réalise des films en dix-huit langues, qu'il distribue dans 63 pays. Il produit également des films-fixes en cinq langues.

Tous les dimanches soirs, à 7.30 heures, LES DUETTISTES LEE reviennent à l'antenne de CHRC, pour interpréter quelques succès de la chansonnette française. L'Annonceur attiré à cette présentation du dimanche soir est: ALBERT BRIE.

Quelques Statistiques sur les Incendies

500,454

FEUX

Décès — 3,441 personnes

Blessés — 14,000 personnes

valeurs assurables des propriétés détruites

\$394,000,000.00

CELA EN 10 ANNEES SEULEMENT

Tels sont les résultats obtenus au Canada

VOUS pouvez faire beaucoup pour améliorer cette situation

PAUL-E. TASCHEREAU

— Courtier d'assurance agréé —

Tél.: 205 — Rue du Dépôt — Montmagny, P.Q.

De la croissance

De l'esprit et du corps

Il est extrêmement malheureux "que tant de gens s'imaginent que la seule fonction du cou soit de séparer l'esprit du corps", écrit le docteur Griffith Binning dans un article ("School Health Records-How to Keep Track of Growing Children") paru dans "Health", le magazine national de la santé.

Le docteur Binning, directeur médical des écoles à Saskatoon, Sask., affirme qu'on se rend compte de plus en plus que l'intelligence n'est pas une chose statique, ni qu'on doive s'attendre à la trouver dans l'enfance. L'intelligence s'accroît avec l'âge pendant la période de croissance à un rythme exactement déterminé, à condition que n'existe aucun facteur contraire.

"Quand ces facteurs contraires ralentissent la croissance mentale, écrit le docteur Binning ils sont également assez contraires pour ralentir la croissance physique".

Il déclare que les conditions péribles, locales, nationales et mondiales, sont, tout compte fait, le résultat d'un monde composé d'individus qui n'ont pas atteint à la maturité. Le besoin le plus urgent de l'univers consiste en des populations formées d'individus possédant une complète croissance et toute la vigueur nécessaire pour faire face aux difficultés accrues de notre époque.

La santé dans l'enfance, cela signifie une croissance ininterrompue, croissance physique, mentale et émotive, de sorte que l'enfant puisse être "assez grand" pour les devoirs qui l'attendent. Mais comme la croissance est un phénomène dynamique non pas statique, son niveau doit être établi par des méthodes dynamiques de mensuration, par des graphiques mobiles démontrant où se trouve actuellement l'enfant par rapport au passé et permettant de prévoir dans quelle direction il s'oriente.

Ces graphiques doivent être simples, pour que tout le monde puisse les comprendre; ils doivent être suffisamment souples aux changements de l'état physique, mental et émotif, afin de tenir compte non seulement des grandes modifications, mais aussi des changements secondaires, si ces derniers affectent le bien-être.

Le rédacteur précise qu'une telle étude exige un graphique à trois dimensions, où deux mesures communes sont combinées et ensuite utilisées de concert par rapport au temps. C'est son opinion qu'il n'existe aujourd'hui qu'un seul instrument de cette nature, le Wetzel Grid.

L'article du docteur Binning dans "Health" publication de la Ligue canadienne de Santé, est illustré de graphiques sur lesquels il fonde ses observations que les progrès physiques, mentaux et émotifs sont étroitement reliés. Du point de vue de la croissance émotive, par exemple, il affirme que chaque jeune délinquant révèle des lacunes de croissance généralement plusieurs années avant que commence la délinquance.

Au syndicat de St-Isidore

Réunis en assemblée générale, les membres du Syndicat Coopératif Avicole de St-Isidore ont adopté le rapport financier qui leur a été présenté par M. Raoul Cloutier instructeur en coopération. Ce rapport révèle qu'au cours de l'exercice se terminant le 30 juin, on a enregistré un léger déficit causé par une diminution des affaires au poste de mirage tandis qu'au couvoir les opérations se sont sondées par un excédent des dépenses sur les revenus de \$128.36, mais des recettes extérieures de \$673. ont permis d'enregistrer un surplus.

Le poste de mirage a manutentionné 199,635 douzaines d'oeufs en regard de 232,842 douzaine l'année précédente. Les fournisieurs ont touché en moyenne 40.4c la douzaine au lieu de 37c durant l'exercice. La douzaine d'oeufs d'incubation a rapporté \$1.24 aux fournisieurs.

Les officiers sortant de charge ont été réélus. Ce sont MM. J.-L.

Une indiscretion par semaine

Par Oncle THOMAS

Puisque je peux compter sur votre discrétion, amis lecteurs, je veux bien vous faire le récit des quatre visites de ma femme à son photographe — patient homme, lui aussi —, tout dernièrement.

Mon épouse voulait être fixée... et souhaitait, étant donné que je suis son — un mot difficile à faire échapper à ma plume — ... maître, que ma binette apparaisse sur le même carton, tout près de la sienne.

Ma moitié, vous le savez, elle est jolie... Mais, si bien que l'on soit de figure, il arrive parfois qu'un appareil photographique vous en impose et vous malmène: vous colle ad vitam un de ces airs figés et bêtes que vous n'avez pas et que vous ne voulez pas... tenir. Donc, ai-je dit, au naturel, ma femme est jolie, et moi, pour respecter la vérité, je... je ne le suis pas. En somme, un homme n'a pas à...

Ce que pouvait produire l'union de nos frimousses, nous ne l'avons su qu'après bien des épreuves, c'est doublement le cas de le dire...

Imaginez-vous que Louise (mon angélique épouse) m'a entraîné à quatre reprises chez son photographe. Au premier essai elle ne s'aimait pas; trop fadasse en sa toilette bleu pâle. A la reprise, elle ne digérait pas du tout le sourire que lui avait commandé l'artiste, sourire-grimace qui, en effet, lui était tout à fait étranger. Au troisième clic, "un véritable connaisseur aurait dû voir ça!"... ma femme avait oublié son dentier à la maison... et l'ombre de ses pommettes, plus saillantes à cause de sa bouche vide, la faisait énormément maigre, horriblement vieille... et plutôt de race jaune!

A la quatrième visite, c'était du moins dans mes espérances, ma femme allait être satisfaite... Elle ne le fut pas! Elle semblait apprécier la manière dont sa tête avait, cette fois, été enregistrée... mais pas du tout la mienne, laquelle, pourtant, inter nos, ne pouvait assurément pas être mieux présentée. Elle eut, Louise, alors, une bien cruelle réflexion:

—Ca, mon mari! Mais me prenez-vous pour une folle? Vous avez voulu donner raison à Darwin: c'est une face de vrai singe!

A bout de patience, son photographe me porta le plus cruel des coups, me prouva que ma femme ne m'aimait plus (s'il est toujours vrai que l'amour est aveugle): "Madame, c'est la première fois que vous VOYEZ votre mari!"

Je relevai mon chapeau du siège où je l'avais placé en entrant au studio sous son manteau de soie froufroulante...

Mais tout ceci est bien entre nous, n'est-ce pas?

Larochelle, Jean Mercier et Alex. P. pour fonder 5 ou 6 troupeaux Parent. M. Benoit Parent est le gérant du Syndicat. Il a été décidé d'acheter un certain nombre de poulettes R.O. souches chez les fournisseurs d'oeufs d'incubation. La différence de prix de ces oiseaux sera absorbée par le couvoir.

Tél.: 43

Case postale: 227

Emmanuel Gobeil

B. A. B., Phi., O. D., Optométriste.

Docteur en Optométrie de "Philadelphia Optical College".

Spécialiste en examen de la vue.

44, rue St-Jean-Baptiste.

MONTMAGNY.

C. P. 219

Tél.: 282

Refrigération Moderne Enr.

Adrien GAUDREAU, prop.

29, rue St-Ignace

Montmagny.

Distributeur de

General Electric et Universel Cooler pour réfrigération commerciale

VENTE SERVICE et REPARATION

Spécialité: — Réfrigérateur pour communauté religieuse, hôtel, restaurant, boucher, bœurrerie, cultivateur, laitier.

Toujours en mains
Poules et Courroies en V

REPARATION de machines à laver — pompes électriques — moteurs — poêles et balances de toutes sortes

Inauguration de la Pâtisserie L'Islet

Dimanche, le 2 oct., à 2 hres p.m. avait lieu à l'Islet-Station, l'inauguration et la bénédiction du nouveau local de "La PATISSERIE, L'ISLET, ENR.", dont M. Georges Fortin, boulanger, est le propriétaire.

Après la bénédiction du local, faite par M. l'abbé Pierre Crépault, curé de la paroisse, M. Georges Fortin souhaita la bienvenue aux quelque cinq cents personnes qui s'étaient rendues sur les lieux et remercia le public de l'encouragement qu'il lui a manifesté dès le début de sa boulangerie, puisque cela a contribué au succès de son établissement, pour une large part. Il invita ensuite, M. Philibert Caron, président de la Chambre de Commerce, de bien vouloir adresser la parole et le présider à la cérémonie. M. Caron accepta l'invitation et s'est acquitté hautement de sa tâche. Après quelques mots adressés à l'assistance, il pria M. le curé Crépault à prendre la parole. Ce dernier, dans des termes choisis, félicita M. et Mme Fortin de leur réussite due au travail ardu et aux sacrifices qu'ils se sont imposés. Il fit des souhaits pour que l'avenir leur soit prospère.

M. William Berger, Grand Chevalier de Montmagny adressa en suite la parole. Il félicita, tout d'abord, son confrère, M. Geo. Fortin, du succès de son entreprise, lui assurant l'appui des Chevaliers de Colomb en toutes occasions. Il dit ensuite combien il était lui-même fier de tous produits sortant de La Pâtisserie L'Islet, ENR. Pour terminer, il fit ses meilleurs vœux de succès à M. et Mme Fortin, pour l'avenir.

Mlle Gisèle Aubin, comme première assistance de Mme Fortin dans la confection de la Pâtisserie fut ensuite invitée à dire quelques mots. Mlle Aubin dit combien elle était heureuse du changement opéré depuis le début et ajouta que, malgré qu'elle ne fasse plus partie du personnel, son plus grand désir est de voir prospérer cet établissement de plus

en plus.

M. Gérard Blouin, représentant de la Farine Robin-Hood, manifesta son contentement dans le grand succès de cette opération, et se dit très heureux d'avoir à lui souhaiter une marche toujours grandissante vers le progrès.

En dernier le professeur Bourque, secrétaire de la Chambre de Commerce des Jeunes, fut chargé de remercier au nom de M. et Mme Fortin, tous ceux qui leur ont exprimé des vœux. Il s'acquitta de sa tâche avec l'adresse et l'éloquence qu'on lui connaît. Il remercia également toute l'assistance qui se composait non seulement de gens de l'Islet, mais bien de Montréal, St-Hyacinthe, Québec, Montmagny, Cap-St Ignace, St-Jean-Port-Joli, St-Eugène, etc., etc.

Ensuite une magnifique corbeille de fleurs fut offerte à M. et Mme Fortin, par M. Adrien Dufresne, représentant de la Standard Bread, ainsi qu'un superbe bouquet de chrysanthèmes offert par la Cie J.-J. Marshall, de Montréal, le tout accompagné des vœux de réussite pour l'avenir.

Ensuite, les visiteurs purent se rendre compte de tout ce qui pouvait être confectionné en fait de pain, pâtisseries de tous genres dans cet établissement, puisqu'en la salle échantillons l'on pouvait voir des gâteaux pour chaque anniversaire et toutes circonstances possibles, et des centaines de

petits gâteaux individuels de toutes sortes.

M. et Mme Fortin servirent ensuite à toute l'assistance un magnifique goûter. Les tables littéralement chargées de choses succulentes et artistement décorées, devenaient par le fait même d'un attrait irrésistible pour le palais des plus fins gourmets. Le café et les liqueurs furent servis par les employés de la Pâtisserie L'Islet, ENR., qui, tous, pour la circonstance, avaient revêtu l'uniforme blanc. Il serait injuste, de passer sous silence la bonne volonté et le zèle infatigable de ces employés, qui ne ménagent pas leur dévouement pour seconder M. et Mme Fortin dans leur tâche journalière. A eux aussi, nous devons les plus sincères félicitations.

Tous se séparèrent ensuite non sans avoir, chacun en particulier, remercié sincèrement M. et Mme Fortin de leur chaleureux accueil et fait des souhaits sincères pour les années à venir.

Parmi l'assistance, on pouvait remarquer, l'Hon. Sénateur Fernand Fafard et Mme Fafard, docteur L.-H. Leclerc, le Docteur et Mme Gérard Plourde, Docteur Roger Caron, M. et Mme J.-E. Beaulieu, gérant de la Banque Can. Nat., M. Nilus Leclerc, M. et Mme Thomas Fortin, etc.

Venant du dehors, l'on remarquait M. et Mme Arthur Dubé, de St-Hyacinthe, M. et Mme Théo.

Borduas, Mlle Borduas et Mme Charbonneau, de Montréal, Roger Picard, de Rivière-Bleue, M. H. Cantin de Giffard, M. Arthur Dufresne, de Montréal, M. Gérard Blouin, M. William Berger, grand chevalier de Montmagny, M. et Mme Benoit Caron, boulanger de St-Jean-Port-Joli, M. Jos. Gagné, boulanger du Cap-St-Ignace, MM. Thomas et Gérard Guimont, du Cap-St-Ignace, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Violation de la loi

Hiram Taylor de Jerseyville, Ont., a été condamné à une amende de \$10.00 et aux frais, pour avoir vendu ou offert en vente des produits précédemment placés sous détention sans avoir au préalable obtenu une autorisation de la Loi du classement et de la vente des produits de la ferme, par un inspecteur de la Division des fruits et légumes du ministère fédéral de l'Agriculture, pour le compte du ministère de l'Agriculture de l'Ontario.

Nommé classificateur

On annonce que M. W.E. Brennan, préposé à la Division des produits laitiers du ministère de l'Agriculture, à Kemptville, Ont., a été promu au poste de classification régional des produits laitiers pour la province d'Ontario. M. Brennan, dont la nomination remonte au 1er juillet, est entré au service de la Division en août 1938.

Les personnes maigres engraisent de 5, 10, 15 liv.

Recouvrez entrain, énergie, vigueur

Quelle transformation! Les os ne paraissent plus les chairs s'affermissent, le visage s'arrondit; plus de cou émacié; disparu cet air de squelette ambulatoire. Des milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient encaisser sont fières aujourd'hui de leur belle apparence. Ils attribuent ce résultat à Ostrex qui revivifie et renforce. Contient ingrédients stimulants, fortifiants, fer, vitamine B₁₂, calcium pour enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture; fait gagner du poids. Ne craignez pas de trop engraisser. Cessez quand vous aurez rattrapé les 5, 10, 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale. Offre peil. Nouveau format d'essai seulement 60c. Essayez les fameux comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vigueur et poids. Toutes pharmacies.



VOULEZ-VOUS L'EAU COURANTE ?

Exigez une pompe "NATIONAL" pour puits de surface. Pour la demeure et la ferme. Un produit de chez nous. Fini attrayant. Construction solide. Renseignements fournis sur demande. Satisfaction assurée.

National Electric Refrigerator Ltd.
C. P. 224, Montmagny, Qué.

GRATIS - - - GRATIS - - - GRATIS

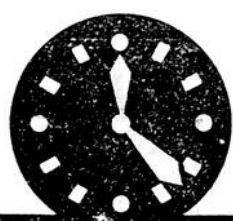
CLUB DE NOEL

Vous achetez une montre, une bague de fiançailles, un bijou où n'importe quel article, et vous placez copie de votre facture dans la boîte au trésor placée dans notre vitrine.

Au cours de décembre, une facture sera tirée au hasard et si vous êtes l'heureux gagnant, le montant de votre facture vous sera remboursé jusqu'à concurrence de \$100.00.

HATEZ-VOUS A VENIR FAIRE VOTRE CHOIX PARMIS NOTRE VASTE ASSORTIMENT.

Nous mettrons de côté l'article désiré jusqu'à Noël, et vous avez la chance qu'il vous soit livré gratuitement.



Bijouterie
Raymond Enr

HORLOGER - BIJOUTIER - DIAMANTAIRE

13, rue St-Thomas

Téléphone: 422

MAL de TÊTE



SOULAGÉ EN UN CLIN D'OEIL!

Et le **SOULAGEMENT** est DURABLE

Pour un soulagement remarquablement rapide du mal de tête, procurez-vous INSTANTINE. Pour un vrai soulagement prolongé, procurez-vous INSTANTINE.

Oui, plus de gens découvrent tous les jours que l'INSTANTINE est une chose qui calme vite la douleur. Pour maux de tête, douleurs rhumatismales, douleurs dues aux rhumes, douleurs névralgiques ou névritiques, vous pouvez vous fier à INSTANTINE pour obtenir un soulagement rapide.

INSTANTINE est une préparation semblable à une ordonnance de médecin qui contient trois ingrédients médicamenteux éprouvés. Un seul comprimé suffit habituellement pour un soulagement rapide.

Procurez-vous Instantine aujourd'hui et ayez-en toujours sous la main



Instantine

Boîte de 12 comprimés 25c
Flacon économique de 48 comprimés 69c

Les Aventures du Capitain Morgan

SIXIÈME ÉPISODE

TE VOILÀ DÉJÀ UN LOUP DE MER, MORGAN, TU AS GOUVERNÉ JUSTE: VOICI L'ÎLE DE LA TORTUE, QUARTIER GÉNÉRAL DES FRÈRES DE LA CÔTE!



NOUS VOULONS ENTRER CHEZ LES FRÈRES DE LA CÔTE.



NOUS APPORTONS DES NOUVELLES DE VOS BOUCANIERS... ET VOICI DU BOUCAN COMME PREUVE.



HÉ... COMMENT ENTRER DANS LE FORT?... JE NE VOIS QUE CETTE PORTE, BARRÉE D'UNE GRILLE DE FER!



LAISSEZ MOUSQUET ET COUTEAU DANS LA CHALOUPE, SANS ARMES, VOUS ÊTES LES BIENVENUS!



QUI ÊTES-VOUS ÉTRANGERS?

ET QUE VOULEZ-VOUS ICI?



A SUIVRE -

NOUVELLE INEDITE

SON AVOCAT

par Valère EUGLÉN

A Roger Lemelin

(Suite et fin)

Si Euclide acceptait les remarques sans sourciller, il en était tout autrement du solide et chaotique Honoré. D'ailleurs, on le sait, il s'était joliment brassé la bile depuis quelque temps, depuis la réception de la lettre annonçant la visite du citadin. Il chauffait fort à l'intérieur; sa colère montait, montait, ce que constatait et regrettait Euclide qui, voyant s'accumuler les nuages, se demandait quels dégâts allait laisser après lui l'orage inéluctable. Il ne dut pas attendre longtemps. Quelques minutes plus loin, Honoré, voulant, pour se mettre en forme "revivre" l'heure où il avait décidé "conter son fait" à Jean-Pierre, parla de ce chaud matin de juillet où, "toujours avec de simples petites faux à bras" ils peinaient, le cadet et lui, à couper le foin:

—Y faisais si chaud, c't'avant-midi-là, qu'y était pas encore dix heures que, moé pi Clide, on a dû s'mettre d'sour l'gras t'âne pour, Jean-Pierre avait sursauté une fois de plus:

—L'gras t'âne? Honoré! ma parole, tu le fais exprès! Le gros, g-r-o-s; puis arbre a-r-, ça ne se prononce pas à...

L'autre se voyait enfin au moment désiré depuis si longtemps. Il riposta méchamment:

Tu pourrais peut-être ben m'sacrer la paix! Oué, on dit un âne, nus auts; après toute, ça nous r'garde!

Jean-Pierre céda:

—En effet, tu as raison: ça te regarde.

—Oué, ça me r'garde sertain! Moé, j'sus pas t'instruit, je l'sai. J'ai pas cinq mille piastres dans la tête, comme toé, mais j'ai plus d'jarnigouenne, par'emple! Oué, toé, t'es t'instruit; on l'sai trop: on a marché nu-pieds dans tes vieux fonds d'culottes assez longtemps pour jamais l'oublier! T'es t'instruit, oué, mais cependant que tu t'pavanais dans les villes, à faire l'fancy dans des liche-parapelles en dongola, nus auts, icite, on soignait les cochons dans nos bottes malouines, les pieds pris dans c'que tu sai!... C'est don pas assez qu'on aye souffert à cause de toé, c'temps-là, qu'y faut que tu r'viennes encore limoner icite, pendant huit jours tous les ans pour nous zigonner avec tes s pi tse z: nous montrer l'école, quoi! Ben merci! j'en ai diné de tes legons, moé! J'aurais aimé ça, m'instruire, moé aussi, pas d'doute, mais dans l'temps! A c't'heure, c'est trop tard!

Il se leva, les poings fermés et l'échine plus arquée qu'à l'ordinaire, et ce fut l'explosion, la débâcle d'une rancune depuis si longtemps endiguée:

—Veux-tu que j'te dire une chose... C'est un voleur! Oué, un voleur! L'bonneur qu'on aurait pu s'paratger tu l'as exigé toute pour toé tu seul, cochon!

Debout, le frère avocat s'était crainivement glissé derrière sa chaise. Il osa cependant:

—Pèse tes paroles! Tu sais que je suis mieux placé que personne pour t'apprendre ce qu'il en coûte d'aller trop loin...

Honoré tira vivement de côté la chaise qui protégeait Jean-Pierre.

Euclide cria, avec effort:

—Noré! fais pas l'fou!

Mais l'autre ne voulut rien entendre:

—J'vas trop loin, tu dis! Ben, pour la fermer pour tout d'bon, ta m... boîte à bave, prends ça!

Il avait frappé d'un si énergique coup de la gauche que Jean-Pierre était tombé en bas de la véranda.

Le bruit et les cris avaient fait sortir la mère qui, très nerveuse, se portait déjà au secours du sien.

Poussant Euclide à l'intérieur de la maison, fier de lui Honoré cria à l'auteur de ses jours:

—J'y ai faite enne job, à vot préféré? Puis vous allez rester tu seule avec lui à c't'heure, par'que, nus auts, moé pi Clide, on s'en va!

La mère éplorée aida Jean-Pierre à se remettre sur ses jambes. Il avait été frappé à la mâchoire et saignait de la bouche. Il articula, difficilement:

—Avec une brute pareille! non! pas une minute de plus! Demandez à Euclide qu'il rattelle, pour me conduire immédiatement à l'hôtel. De là, j'manderai le médecin. Demain matin, je prendrai le train pour Québec.

Quatre jours plus loin, come à l'accoutumé, Euclide revenait du bureau de poste, à l'heure du souper. Il tendit à Honoré, assis au frais sur la véranda, la lettre qu'il avait touchée à son nom, puis passa en l'honneur, pour mettre le journal entre les mains de sa mère. Après quelques mots affectueux à cette dernière, il ressortit pour dire à son frère:

—C'est d'lui, hein: j'ai r'connu son écriture.

Honoré passa la missive à Euclide:

—Lie-la.

"Mon vieux,

Après sérieuse étude de la pénible situation, je réalise que tout le tort est de mon côté et en toute justice, je me dois de te le dire.

Commandé qu'il fut, mon égoïsme était involontaire. Il ne te faut pas en vouloir à notre si bonne mère. Papa vivant, vous avez raison de le croire, les choses auraient été tout autres.

Honoré, pour me prouver que tu me pardonnes, daigne accepter le chèque qui accompagne, au montant de cinq cents dollars, soit plus que la moitié des économies que j'ai pu faire à date. Tu pourras, à ta guise, employer cet argent pour amélioration à la ferme. J'aurai l'occasion de t'en faire tenir d'autres plus tard.

Un affectueux baiser à maman. L'expression de toute mon amitié pour toi et pour Euclide.

Venez me voir tous; je vous invite de bon coeur.

Ton frère,

Jean-Pierre."

Euclide, dont les traits s'étaient illuminés au fur et à mesure qu'il lisait, dit alors à son aîné:

—On la montre à maman!

Honoré le suivit.

Dès qu'elle eut terminé la lecture de la si bonne nouvelle, l'aîné déposa un respectueux baiser sur le front de sa maternelle:

—Pauvre sa mère, va!

Et, sans plus dire, mi-rieur, mi-triste, les yeux embués, le grand garçon serra contre lui la vieille qui pluerait de joie. A deux pas d'eux, Euclide larmoyait aussi.

Le bonheur s'installait-il enfin chez les Lamelle?

Le même soir en la chambre qu'ils partageaient depuis toujours, Euclide répétait à Honoré ce qu'il lui avait dit douze jours plus tôt, "d'sour le gros t'âne":

—J't'aime ben, tu sai, Noré. On s'quitte jamais, nus auts... C'est dommage que soye pas un peu moins dur...

Des larmes glissèrent aux joues du grand. Un sourire perça cependant, cette tristesse:

—Si tu veux ben, Clide, on parlera pu jamais d'ça...

(Reproduction interdite)

EN REGARD DE...

Notre concours No 5

Jeanne d'Arc

La Pucelle d'Orléans, "la gloire la plus pure de l'histoire de France", naquit à Domremy en 1412. Alors qu'elle n'avait que dix-sept ans, soit en 1429, le capitaine de Vaucouleurs, Robert de Baudricourt, consentit enfin à la faire conduire à Chinon, où se trouvait Charles VII qui lui donna la permission de prendre la conduite d'une petite troupe armée, avec laquelle elle vainquit les Anglais, à Patay. Plus tard, abandonnée et trahie par les siens elle tomba aux mains des Bourguignons, devant Compiègne. Le comte de Luxembourg la vendit lâchement aux Anglais qui, après un inique procès, la firent brûler en pleine place du Vieux-Marché, à Rouen.

Pour cette semaine, le sort a favorisé

Mlle Lise BELZILE, (10 ans)
L'ISLET, comté L'Islet, P.Q.
à laquelle nous faisons tenir
"JEAN - QUI - GROGNE
ET JEAN - QUI - RIT"
par la Comtesse de Ségur

Mlle Jeannine CASAUT, (17 ans)
Case postale 45
MONTMAGNY, P.Q.
qui recevra
"CINQ SEMAINES EN BALLON"
par Jules Verne

Nous félicitons ces deux personnes et les invitons à nous revenir.

—La DIRECTION,
Montmagny, ce 5 octobre 1949.

Hérauts

Connaissez-vous "Hérauts", le trésor de la jeunesse, comme on l'appelle?

"Les magazines illustrés, en couleurs, sont très en faveur auprès de la jeunesse: "Hérauts" a ce genre à la mode. Images à foison, de toutes grandeurs, de toutes formes, de toutes couleurs. Les sujets les plus divers y sont traités; on n'a donc pas à craindre, comme d'aucuns le font qu'il y ait surtout des histoires pieuses et des sermons dans ces pages. Du sport à la broderie, on trouve de tout: Science et magie, travail du bois, des faits d'histoire et des histoires, des esquisses biographiques tirées de tous les domaines toutes les professions, tous les métiers, sans oublier le champ sportif ou... artistique, des récompenses pour les gagnants, une section réservée aux grands métiers de l'aviation et de la marine, etc." Germaine BERNIER

"Parmi les revues de langue française, l'une des plus répandues est sans contredit "Hérauts", éditée par les éditions FTDES. Elle remonte à 1944 et, depuis 1947, a adopté une formule spécialement mise au point dans un double but: distraire l'enfant en lui présentant des romans illustrés sains et honnêtes et l'instruire en lui fournissant l'occasion de lire des textes choisis. "Hérauts" n'est donc pas une simple série de bandes illustrées en suivant sans interruption de la première à la dernière page. Entre chacune d'elle s'intercalent des récits, des jeux d'esprit et des explications sur toutes sortes de sujets de nature à intéresser la jeunesse.

Ainsi, non seulement par le choix des romans illustrés, irréprochables sans pour cela verser dans la niaiserie, mais aussi par les à-côté dont elle s'agrément cette revue répond parfaitement aux besoins de nos enfants, dans nos foyers catholiques et français."

Georges-Henri DAGNEAU.

"Les "funnies", les histoires en images que donnent les journaux enfantine comme "Hérauts" sont non seulement inoffensives, mais instructives. C'est contre les "comics" idiots qu'il faut partir en guerre car ils sont les premiers ennemis de la lecture."

Odette OLIGNY.

La revue "Hérauts" est publiée par les Éditions FTDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, à 20 numéros par année. Le prix de l'abonnement est de: \$2.00.

LE CHANT D'UNE AME

SONNET

—oOo—

Nos pas sont des ombres de pas,
nos peines des ombres de peines;
il n'est plus de routes humaines,
les aimés ne revivent pas.

Nous cachons en nous leur trépas
ainsi que des feuillaisons vaines,
mais point ne se brisent les gaines
de ces bourgeons que l'on coupe.

Solitude est l'aube dernière
et nous sommes les cimetières
où ne se lève aucune croix;

et la Mort submerge nos voix,
nos souvenirs plus durs que pierre
enferment nos défunts émois.

Marcel HENNART
(de Bruxelles, en Belgique)

Qui gagnera le concours cette semaine?

CONCOURS N° 7

—oOo—

Comment se nommait l'énergique gouverneur du Canada qui, sous le régime français, dit à l'envoyé des Anglais qui sommaient Québec de se rendre: "Dites à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons!"?

CONCOURS N° 7

Le gouverneur du Canada qui répondit aussi fièrement à l'envoyé des Anglais, avait nom:

Nom du concurrent: M.

Rue, No. ou B. de P.

Ville ou village

Comté..... Province.....

(Son âge.....)

N.B. — Votre réponse devra nous parvenir avant le 13 du vingt-deux octobre 1949.

Les noms des gagnants seront publiés dans notre journal du vingt-deux octobre 1949.

Deux prix de un volume sérieux de publication récente seront tirés au sort entre tous ceux qui nous auront adressé une réponse juste à:

"CONCOURS"

Les EDITIONS MARQUIS, Ltée.,
19, rue Saint-Thomas, 19
MONTMAGNY, - P. Q.

CHARADE A-11

Au Canada tout aussi bien qu'en France,
en mon PREMIER l'on danse
en aucun temps de mon SECOND
(créé de mois et de saisons),
surtout à l'heure de mon TROISIEME...
—Que jeunes et vieux aiment,
mon TOUT, souvent aérien,
se voit dans les parcs, les jardins.

Valère EUGLÉN

Le mot de la charade A-10: a, dos, Nice (Adonis).

La solution de celle-ci vous sera fournie dans le prochain numéro de notre journal.

La plus ancienne bibliothèque scientifique

D'une petite collection de volumes apportés d'Angleterre par Sir William, en 1842 (année durant laquelle il fonda la Commission géologique du Canada), la bibliothèque de la Commission géologique et du Musée national du Canada, réputée la plus ancienne bibliothèque scientifique au pays, a grandi au point où elle est devenue un assortiment des plus complets de brochures, cartes, photographies et diapositives. Dans ses rayons se trouvent les publications des Commissions géologiques du monde. D'importantes

Le livre de la Sagesse est populaire

Le "Livre de la Sagesse", syllabaire publié il y a deux ans pour les Esquimaux de l'Arctique oriental, a remporté un vif succès. Les fonctionnaires de l'administration des Territoires du Nord-Ouest rapportent que ce volume, renfermant des conseils sur l'hygiène et des renseignements pratiques pour la vie quotidienne dans le Nord, s'est avéré des plus utiles aux familles d'Esquimaux pour qui on l'a écrit.

Les sections sont aussi réservées à l'anthropologie, la biologie, la botanique, la zoologie et la science en général.



Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra Peter Grimes, du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux principaux solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

L'Hôpital sera...

(Suite de la 1 page)

pulation de Montmagny qui a largement répondu à la souscription ouverte à cet effet. Une somme de \$108,000, entièrement versée, représente la participation locale à l'aménagement de l'édifice. Evidemment, cela ne couvre pas la totalité des dépenses puisque le prix de revient est évalué à \$10,000 par lit, d'après les estimations de la Mère Supérieure qui se déclare très reconnaissante de l'effort consenti par les donateurs de Montmagny.

A notre question concernant la date d'achèvement des travaux, M. Turcotte marque quelques hésitations, puis nous déclare que, selon ses prévisions, le bâtiment sera achevé pour la fin de 1950. L'aménagement pourra être mené à bien en 1951 et il est probable que tout sera prêt pour recevoir les malades au cours de la même année.

Plusieurs entreprises ont été mandées pour effectuer cette réalisation. La maison Turcotte de Québec a le contrat général et la surveillance des travaux est assurée par M. Ruel, chef de chantier de cette affaire. René Samson de Montmagny, exécute les travaux d'installation électrique, J.-A. Jetté, la plomberie et l'installation de chauffage. La maçonnerie a été confiée à Gérard Couture et la menuiserie à l'entreprise Hamelin. Les flancs sont l'œuvre de l'architecte Félix Racicot, de Contrecoeur.

La façade, comme le révèle l'aspect actuel des travaux, affectera la forme d'un M largement ouvert et sera complétée, en arrière par une aile dessinant trois des côtés d'un rectangle dont les extrémités des plus petites faces rejoignent les sommets de la lettre figurative.

L'édifice est construit en pierres et briques blanches, dites briques Henley, du plus bel effet. Plus de cent-quarante ouvriers sont actuellement employés sur le chantier. Les gros travaux de charpente en béton sont terminés et l'édification des murs est fort avancée. L'immeuble comprendra quatre étages y compris le sous-sol et sur sa plus grande dimension, en ligne droite, mesurera 380 pieds de long. L'ensemble, extrêmement moderne, d'un style sobre, aux lignes pures, jouira du plus large ensoleillement désirable puisque les fenêtres immenses garniront la façade sur toute la longueur. Tout ne sera qu'air et lumière, ces deux facteurs essentiels de l'hygiène et de la guérison.

Placé dans un site admirable, s'ouvrant sur un panorama des plus grandioses, le nouvel hôpital offrira aux malades le confort et l'ambiance nécessaires pour un prompt rétablissement quant aux soins qu'ils y recevront, il n'est pas besoin de préjuger, pour être assuré de l'efficacité et du dévouement dont ils seront empreints. L'enviable réputation des sœurs hospitalières du Québec en est la garantie.

La Ville présente...

(Suite de la 1 page)

— Sur la proposition de l'échevin Léopold Gagné, secondé par l'échevin Wilfrid Leblanc:

La Compagnie Québec Power, est autorisée à faire l'installation de 4 lampes de rue, de 100 bougies de 45 sous par lampe par année suivant contrat aux conditions ci-après désignées par le conseil et par le représentant de la dite compagnie:

— 2 lampes additionnelles sur la rue Collin.

— 1 lampe dans la rue Couillard sur le poteau situé au côté sud de cette rue.

— 1 lampe dans la Ruelle Montminy du quartier-sud.

— Sur la proposition de l'échevin Paul Lemieux, secondé par l'échevin J.-M. Corneau:

A un emprunt temporaire de \$10,000.00 est approuvé par le conseil en attendant l'imposition courante des taxes, qui est en cours.

Son Honneur le maire L.-O. Roy et le secrétaire-trésorier, M. J. René Côté, sont autorisés conjointement à emprunter temporairement cette somme au nom de la ville de Montmagny à la Banque Royale du Canada avec un intérêt de 4%.

Sur proposition de l'échevin Léopold Gagné, secondé par l'échevin Wilfrid Leblanc:

Le secrétaire-trésorier est autorisé à donner un avis public de

la présentation d'un règlement sous le No 158 à l'effet d'amender le règlement No 110 des vidanges.

Sur proposition de l'échevin Wilfrid Leblanc, secondé par l'échevin Léopold Gagné:

Le conseil engage M. Hervé Gauvin, I.S., à titre d'ingénieur de notre ville pour faire une étude approfondie en vue de doter notre ville d'une nouvelle source d'approvisionnement d'eau potable.

Pour la dite étude, un rapport écrit sera soumis avec plans et estimation du coût. La ville paiera à M. Gauvin, 1½ pour cent de l'estimation.

Pour la surveillance des travaux, conseils, niveaux à donner, essais, etc., et une paye à M. Gauvin 1½% du coût des travaux.

(Lire budget page 4)

Légumes défectueux

W. Blake Rowley de Leamington, Ont., a dû payer une amende de \$25, et les frais, pour avoir vendu des tomates inférieures à la catégorie déclarée quant à la grosseur et pour des emballages faussement représentés. Cette poursuite avait été intentée en vertu des dispositions de la Loi du classement et de la vente des produits de la ferme, par un

Pour une heureuse vieillesse

Comme la longévité des hommes et des femmes est aujourd'hui plus grande, il est logique que les personnes d'âge mûr se préparent normalement à passer leurs vieux jours heureusement et en bonne santé. Des examens médicaux réguliers préviendront le développement clandestin d'excroissances dangereuses

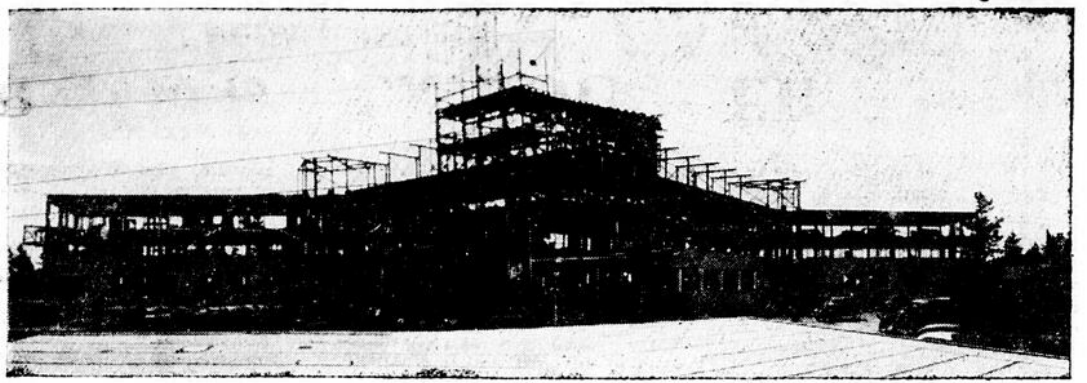
inspecteur du ministère ontarien de l'Agriculture.

Arrivée de l'ambassadeur de France au Canada

MONTREAL, P.Q. — Son Excellence Hubert Guérin, nouvel

ou d'affections insidieuses. On suivra aussi, sur l'avis du médecin, un régime bien équilibré. Sur le déclin de la vie, on peut être heureux et en bonne santé. Préparez-vous-y d'une manière intelligente. Le plus tôt sera le mieux.

ambassadeur de France au Canada, est arrivé dans la métropole, récemment, à bord du "Montrealer" du Canadien National. M. O. A. Trudeau, gérant général adjoint du service des voyageurs du C.N., l'a accompagné jusque dans la capitale canadienne. Ancien ambassadeur de France au Brésil et aux Pays-Bas, M. Guérin s'est dit très honoré de représenter son pays au Canada. M. Guérin n'est pas un nouveau venu parmi nous, puisqu'il a traversé maintes fois le Canada alors qu'il était en service diplomatique à Washington.

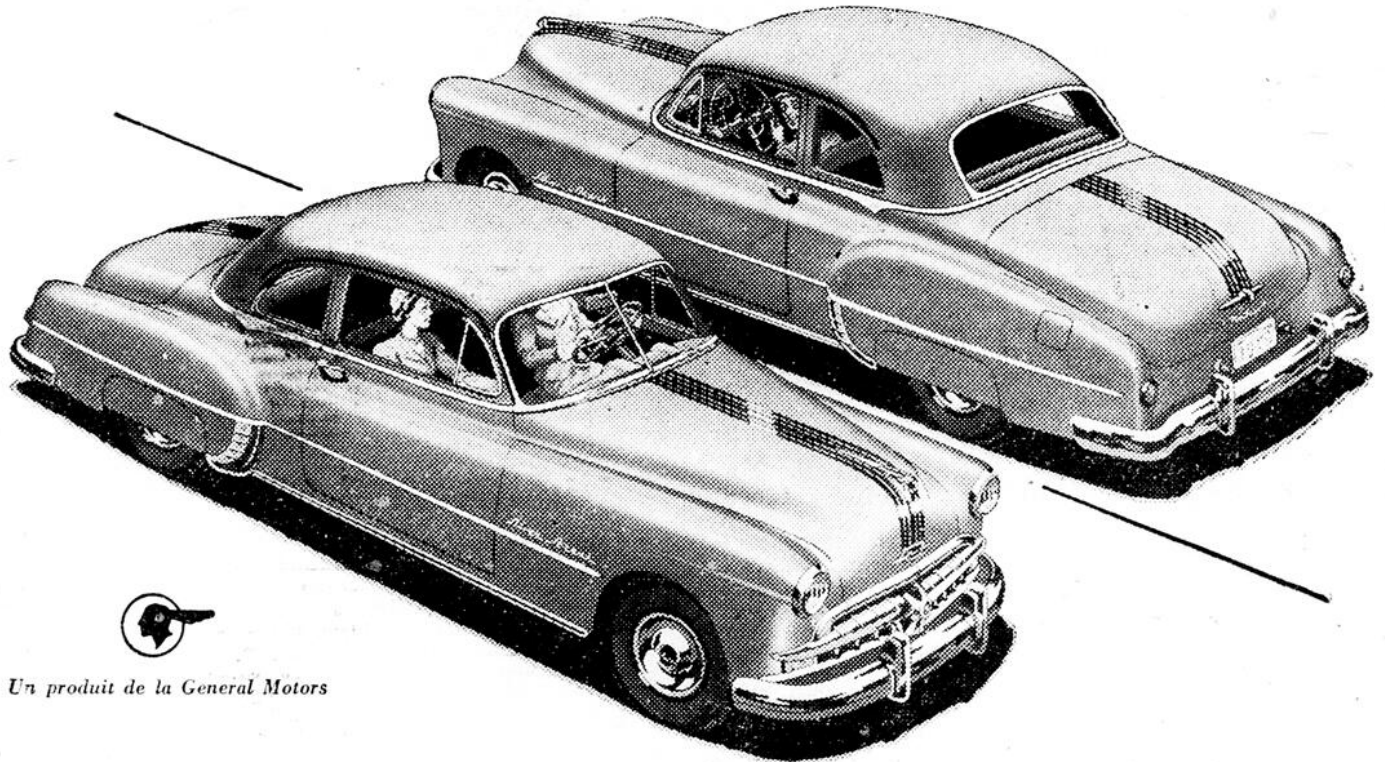


Vue d'ensemble des travaux de construction du futur Hotel-Dieu de Montmagny.

Vous ne pouvez prendre la

PONTIAC

pour une autre



Ce qu'il y a de plus beau sur roues!

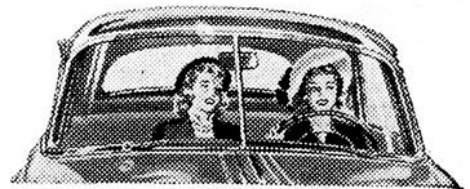
• Il n'y a pas à s'y méprendre, la nouvelle Pontiac possède un cachet particulier. Elle présente une beauté intégrale — de l'avant, de l'arrière ou de côté, on la reconnaît immédiatement.

Que vous voyiez filer une "Silver Streak" sur la route — que vous l'aperceviez devant vous sur la grande route, quand vous êtes au volant — ou que vous la trouviez en bordure du trottoir — vous savez immédiatement que c'est une Pontiac, et quelque chose de tout à fait spécial en fait d'automobile.

Mais ceux qui conduisent une Pontiac savent qu'il n'y a pas à se tromper non plus sur sa performance. Il n'y a rien de tout à fait semblable à la Pontiac en ce qui concerne la nervosité, le brio, la douceur et la puissance. De mille en mille, vous appréciez de plus en plus le confort et le luxe de belle voiture caractéristiques de la Pontiac ainsi que l'étonnante commodité de la commande hydraulique GM* au volant. (*Additionel sur les modèles Streamliner et Chieftain.)

Et qu'est-ce que tout cela coûte? Beaucoup moins que vous ne pensiez — car la Pontiac, si merveilleuse qu'elle soit, coûte juste un peu plus que les moins chères. Et, outre la célèbre six économique, Pontiac offre la moins chère des huit en ligne au Canada.

Nous aimerions beaucoup à vous raconter toute la merveilleuse histoire de la Pontiac — une histoire qui comprend tout ce qui contribue à rendre une auto réellement bonne. Pourquoi ne viendriez-vous pas nous voir avant longtemps?



VISIBILITÉ PLUS SÛRE POUR LE CONDUCTEUR!
La vue de la route est considérablement accrue, grâce au nouveau pare-brise large présentant une courbe optique pour une meilleure visibilité. Les piliers sont plus minces, le capot plus bas, toutes les fenêtres plus grandes — sur toute la circonférence, Pontiac vous donne un plus vaste horizon!

GARAGE OVILA BOUCHER

MONTMAGNY, P.Q.

Pour vos impressions de toutes sortes adressez-vous toujours aux Editions Marquis, Ltée, 19, rue St-Thomas, Montmagny.

Le COURRIER DE MONTMAGNY
Organe du comté de Montmagny

Service de vignettes au complet.
L'atelier le plus moderne du
Bas du Fleuve.

En marge d'un centre de loisirs

Lors de nombreuses réunions de différents groupes qui ont été formés afin d'étudier l'importante question de l'organisation de centres de loisirs à Montmagny, plusieurs suggestions ont été faites aux représentants de nos gouvernements provinciaux et fédéral, quant à leur fonctions et droits.

Nous voyons déjà plusieurs gouvernements provinciaux bénéficier des argents que le fédéral met à la disposition des provinces et que nous, du Québec, n'avons pas encore pu avoir, du fait que le gouvernement de notre province s'obstine à ne vouloir pas s'entendre, pour des raisons purement politiques.

Pour cette raison, nous souffrons considérablement de cet état de chose, quand nous constatons que dans les autres provinces de nombreux centres de loisirs surgissent.

Ceux que nous avons vus naître dans la province de Québec ont été réalisés en partie avec le concours des gens qui ont pris l'initiative de les créer eux-mêmes, soit avec une médiocre somme, sous forme d'octroi provincial, sous forme de patronage, ou, s'il ne leur était pas possible d'en obtenir, avec les contributions et les recettes de particuliers qui ont produit des mouvements de jeunesse.

Nos articles sont basés sur des idées contenant des suggestions à base solide, afin que le tout ne devienne pas un fardeau pour toute la population.

Nous avons mis à jour la meilleure formule, et nous espérons voir au plus tôt le jour où l'idée aura fait son chemin.

REMARQUE

On se rend compte qu'à cause de leur population clairsemée, certaines localités ne pourront entreprendre toutes les tâches énumérées. Dans ces cas le programme du gouvernement provincial devra combler les lacunes.

Fonctions du gouvernement provincial

Fondamentalement, le programme provincial devrait être élaboré selon les programmes des localités et devrait viser à les soutenir. De plus, il est important de remarquer que le gouvernement provincial doit travailler conjointement et par l'intermédiaire d'autres organismes (Les Y.M.C.A., C. de C., JOC, JEC, Légion Canadienne, les Guildes d'artisanat provinciaux, etc.) plutôt que de leur faire concurrence. Son but n'est pas de les remplacer ni de les contrôler, mais de les compléter et de les soutenir.

Il est à suggérer aussi que l'agence provinciale du gouvernement établisse et fasse usage d'un Conseil ou Comité consultatif.

Le Gouvernement provincial doit :

- 1) Elaborer et appliquer un programme d'aptitude physique s'adaptant aux besoins et aux priorités reconnus dans la province, selon les ressources financières dont la province dispose à cette fin.
- 2) Donner des cours de formation de moniteurs, bénévoles ou rémunérés, partout où ces cours ne peuvent être mieux établis par la localité. Ces cours seraient organisés sur une base régionale ou provinciale, et exigeraient peut-être l'octroi de bourses d'études.
- 3) Commencer et au besoin poursuivre un programme de travail actuel, si aucun autre organisme ne peut s'en occuper.
- 4) Donner de l'aide financière aux programmes locaux approuvés par la province, selon des règles établies par la province.

REMARQUE :

Il n'est pas opportun de suggérer une méthode définie, car les besoins et les priorités peuvent varier de beaucoup d'une province à l'autre. Le Conseil se prononce simplement en faveur du principe d'appui des programmes locaux par la province.

5) Essayer de collaborer avec les autres ministères du gouvernement qui s'occupent de la récréation (par exemple Santé nationale et Bien-Etre social; Instruction publique; Ressources naturelles) dans le but d'améliorer le service de la province.

6) Agir en qualité de coordonnateur pour rallier les autres organisations provinciales à la cause de la récréation.

7) Aider directement les organisations provinciales qui s'occupent de projets de récréation spéciaux approuvés par l'organisme provincial.

8) Mettre à la disposition directe des localités ou des groupes provinciaux qui le désirent un service de personnel consultatif.

9) Etablir des sources de renseignement et de matériel. Cela pourra comprendre des bibliothèques, des films, l'apport de matériel, et la préparation et la distribution de matières à programme lorsque le besoin s'en impose par toute la province.

10) Stimuler l'intérêt à la récréation et diriger le développement de la récréation dans la province, y compris l'important travail de renseigner le public en général sur le sens et le but de la récréation, et sur les moyens que la province emploie pour atteindre son but.

11) Etablir des normes pour les programmes et le personnel, et aider les localités à les observer.

12) Instituer et pousser les recherches spéciales et les projets de démonstration, sur une base provinciale ou en collaboration avec le Gouvernement fédéral lorsque l'envergure dépasse la province.

Fonctions du Gouvernement fédéral

Le principe d'application général est que le Gouvernement fédéral ne devrait accepter la responsabilité que pour les régions dont l'activité et les plans ne peuvent, maintenant ou dans un avenir prévisible, être menés par la province ou la localité.

Le Gouvernement fédéral doit :

- 1) Donner de l'aide financière aux provinces qui appliquent un programme approuvé par le fédéral.
- 2) Essayer d'établir la collaboration entre les provinces en ce qui concerne leur programme et la façon d'opérer, ce qui peut se faire en grande partie lors des réunions du Conseil national, lesquelles permettent aux directeurs provinciaux de se familiariser avec les programmes des autres provinces.
- 3) Essayer d'établir la collaboration entre les divers organismes (suite à la page 10)

André Bernatchez, président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montmagny

Club Richelieu de Montmagny

Le Club Richelieu Montmagny, fêtera samedi, le 15 octobre, le troisième anniversaire de sa fondation. Une réception aura lieu à l'Auberge du Faubourg, St-Jean-Port-Joli, à 6hres précises, le prix d'admission est fixé à \$6.00 le couple.

M. Raymond Beriault, président du Club Ottawa-Hull, sera le conférencier du jour il sera présenté par M. le docteur A. Dumas, président du club local et remercié par Me A. Chouinard, C.R., directeur et publiciste du club.

Une surprise est réservée aux participants, puisque le programme prévoit un artiste invité. Selon ce programme, la soirée débutera par un cocktail servi à 6h.30, suivi du dîner à 7 hres. A 9.30 hres p.m. danses et divertissements seront offerts aux invités. Tous les membres du club de Montmagny et d'ailleurs sont assurés de recevoir le meilleur accueil.

Commencement d'incendie

Mardi matin, vers onze heures M. Pierre Michon, photographe, remarquait sur la toiture de la maison qu'habite le docteur Lavallée les indices d'un commencement d'incendie.

Les pompiers aussitôt alertés intervinrent rapidement et maîtrisèrent le feu.

Il n'y a que très peu de dommage, à la toiture.

Retour de l'Ouest du président du C.N.

MONTREAL, P.Q. — De retour d'un voyage d'inspection des lignes de la compagnie qui l'a conduit jusqu'à Prince Rupert et Vancouver, M. R.C. Vaughan, président et directeur général du Canadien National, a déclaré que "les citoyens des trois provinces des prairies et de la Colombie britannique, y compris les industriels et les agriculteurs, n'ont rien perdu de leur optimisme en dépit des difficultés causées par le change international".

"Les affaires sont encore à un haut niveau, bien que moins élevé que celui des années records de guerre" a dit M. Vaughan. "La moisson est terminée et bien que la récolte de blé de l'orge, de l'avoine et du lin soit légèrement inférieure à celle de l'an dernier, en général elle est satisfaisante."

"Au cours de mon voyage, il m'a été donné de discuter avec les hauts fonctionnaires des régions centrales et de l'ouest, les programmes pour l'amélioration du service donné par le réseau. Nous sommes désireux de mettre ces programmes à exécution en autant que les conditions nous le permettent. Nous comptons sur une augmentation du tourisme transcontinental au cours de 1950 et des années qui suivront et tout sera mis en oeuvre pour que Jasper Park Lodge, hôtel d'été de la compagnie dans les Rocheuses, maintienne la position enviable qu'elle s'est acquise."

"Je reviens de ce voyage dans l'ouest plus confiant que jamais que le Canada s'édifie sur une base solide."

Les Canadiens mangent plus de cinq livres de fromage par capita, chaque année.

Fils de M. Edmond Bernatchez et de Laure Gagnon, André Bernatchez, élu président de la Chambre de Commerce des Jeunes pour la présente année, est originaire de Montmagny où il naquit le 19 juin 1912.

Cette famille est brillamment représentée dans diverses activités du pays. Le brigadier Paul-Emile Bernatchez, frère d'André, après les campagnes d'Italie et de Hollande s'est vu confier le commandement des troupes du Département des Prairies, dans l'Ouest canadien. Il est actuellement au collège militaire de Kingston. Un autre fils de M. Edmond Bernatchez, René, représente le comté de Lotbinière au parlement provincial. Henri Bernatchez est membre du Barreau de Québec.

Le président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montmagny est marchand de glace. Il opère sur la Rivière du Sud. Epoux de Mlle Lucienne Thibault de Rivière-du-Loup, il est père de deux enfants.

Ses fonctions lui confèrent d'importantes responsabilités au sein de cette importante organisation qu'est la Chambre de Commerce des Jeunes de Montmagny. Fondée en 1943, ce groupement compte quelque 140 membres dont les efforts tendent à donner une impulsion grandissante au commerce local, à aider les mouvements à buts sociaux, enfin à coopérer avec tous ceux dont le souci est l'intérêt de la ville.

Le comité exécutif se réunit deux fois par mois pour étudier les dispositions à envisager et maintient le contact avec le comité exécutif régional et le comité provincial.

Tous les ans ont lieu des élections pour désigner le président et les officiers de la section locale.

Un programme des activités de la Chambre a été établi, qui comporte de nombreuses assemblées. Le 15 octobre aura lieu la veillée du Président où seront invités les membres du comité exécutif provincial. Une soirée

doit être donnée à l'hôtel Montmagny. Au manège militaire, le 15 novembre, une soirée-bazar sera offerte au public.

Le programme prévoit deux soirées par mois au cours de l'hi-



ver, si les premières connaissent un certain succès auprès de la population. Une visite industrielle aux usines St-Malo de Québec fera l'objet d'une communication au public.

Parmi les buts que s'est fixée la Chambre de Commerce des Jeunes, notons l'entretien en hiver de la route Lévis-Rivière-du-Loup, seul tronçon de la route TransCanada qui ne fasse pas l'objet, jusqu'alors, d'une décision formelle de débaillement. Une requête a été signée par chaque Chambre des villes intéressées et la Chambre de Montmagny a été chargée d'obtenir du député Antoine Rivard une entrevue avec l'hon. Talbot, ministre de la voirie.

Les démarches ont été conduites à bonne fin puisque les délégués seront reçus par le cabinet du ministre le 19 octobre prochain. Les députés de chaque comté traversé par cette route assisteront aux entretiens.

Reprise des activités au Régiment

Lundi le 17 octobre à huit heures, au Manège Militaire, marquera la reprise des activités du Régiment pour l'année 1949-1950.

A la suite de plusieurs conférences tenues au Quartier-Général de l'Unité, à laquelle assistèrent les officiers supérieurs du bataillon, assisté de l'officier d'administration de la force active, un programme des plus complets et des plus intéressants, a été arrêté. Les délibérations se sont déroulées dans un esprit de désintéressement et dans le but de rendre plus efficace la qualification des jeunes officiers, des sous-officiers, des spécialistes et des hommes.

Quatre différents groupes de cours s'instruisent au Manège en conformité avec les instructions et les directions d'entraînement du Grand Quartier Général.

COURS DES OFFICIERS

Une classe spéciale sera formée pour les jeunes officiers ou les cadets officiers. Sans vouloir rentrer dans des détails, sur lesquels

nous reviendront dans un article subséquent ce cours sera sous la direction d'officiers compétants et sera exclusif aux officiers cadets. Il y a deux ans, l'officier candidat, recevait sa commission du Roy, aussitôt une inscription faite. D'après les nouveaux règlements, l'élève-officier ne reçoit sa commission qu'une fois qualifié, où il reçoit également le rang de lieutenant. Durant son stage comme officier cadet, il faut l'équivalent du rang de sous-lieutenant, il reçoit la paie attachée à ce rang et est soumis à la loi militaire en tant qu'officier.

L'officier cadet, d'après le plan qu'il aura choisi, peut se qualifier dans l'espace d'un an deux ans ou trois ans. Comportant la difficulté pour l'élève-officier de négliger son emploi civil, le département de la Défense Nationale, a voulu donner toute la chance possible au candidat de pourvoir se qualifier en lui accordant tout le temps nécessaire.

(suite à la page 15)

En marge d'un centre. . .

(suite de la page 9)

mes nationaux dans le domaine de la récréation. La convocation de la conférence des organismes nationaux en est un exemple — le travail déjà accompli auprès des groupes de natation en est un autre.

5) Servir de médium international d'échange de renseignements et transmettre aux gens intéressés au Canada des renseignements sur les programmes des autres pays, et vice-versa. Pour ce faire, il faudra établir des points de contact dans les autres pays, par correspondance ou en assistant aux réunions internationales.

6) Etablir des sources de renseignement sur les programmes et les mettre à la disposition du Canada tout entier. De telles sources incluront des bibliothèques, des services d'information, un fichier sur le personnel professionnel disponible, du matériel instructif polycopié et imprimé, un service d'avant-premières de films, la production même de films ou de bandes pour fins instructives, et des services de professionnels (par exemple des architectes) que les provinces ne peuvent fournir à longue échéance.

7) Expliquer le programme national d'aptitude physique par l'intermédiaire de publications et rapports, donner des prix et des mentions honorables, établir des contacts avec les chefs ministériels, et des contacts professionnels aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Dominion.

8) Fournir le personnel et le matériel nécessaire aux recherches, aux expériences et aux démonstrations.

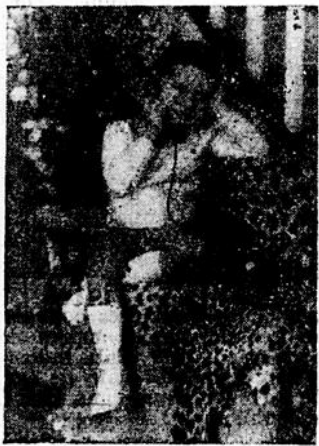
(La Semaine prochaine, "Conclusions...")

Le sommeil est l'ennemi de la fatigue

Si possible, la plupart des adultes ne devraient pas dormir en moyenne moins de huit heures. Quand on ne dort pas assez, il arrive habituellement que l'on a les nerfs à vif, que l'on amaigrit, que l'on manque de résistance. Vous dormirez mieux et vous vous réveillerez

plus ragaillard, si vous ouvrez les fenêtres toutes grandes et laissez entrer beaucoup d'air frais. Ne l'oubliez pas, le sommeil combat la fatigue et la fatigue est l'ennemi de l'homme qui travaille. Prenez tout le sommeil dont vous avez besoin.

ALLO MAMAN!



Maman, votre enfant grandit. Premier sourire premières dents, premiers pas, l'école. Etapes de sa vie et de la vôtre.

Gravez dans votre mémoire leur attitude la plus maternelle.

Pour cela, fiez-vous à :

PIERRE MICHON
PHOTOGRAPHE

Prenez rendez-vous par téléphone No. 378
25, rue St-Jean-Baptiste, — MONTMAGNY

Clôtures et ornements
en fer forgé

Clôtures et ornements en fer forgé, pour vos escaliers, clôtures, gardes de galerie. Garnitures. Décorations en fer forgé. — Adressez-vous à :

AURELE MAROIS

B. P. 441, — Bas de la Paroisse, — Montmagny.

Spécialités :

Bouquets de mariés et Tributs Floraux

Fleurs Naturelles et Artificielles



Variétés Yolande Enr.

Téléphone : 260

16, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

VOILES — DIADÈMES — CADEAUX — FANTAISIES
— DÉCORATIONS — POTERIES —

Le Maître de Forge

Le roman de Georges Ohnet, obtint au siècle dernier un tel succès que les producteurs du film n'ont pas hésité à le porter à l'écran. Fréquemment cette transposition n'est pas à l'avantage du film, mais il faut dans la circonstance présente dire tout le bien que mérite cette magnifique interprétation cinématographique. Claire de Beaulieu, jeune fille hautaine et altière, est éprise de son cousin le duc de Bligny qui doit l'épouser. Elle est aimée d'un riche industriel, Philippe Derblay, jeune homme de haute valeur, mais non titré. A la suite d'un revers de fortune, Claire est ruinée et son cousin lui préfère la fille d'un épicière en gros, dotée de plusieurs millions. Déçue, dépitée, Claire accepte d'épouser Philippe qu'elle dédaignait. Mais il n'y a pas d'amour dans ce mariage et Philippe ne tarde guère à subir le mépris de sa femme.

La situation devient peu à peu intenable jusqu'au jour où par suite d'une altercation entre les deux femmes, Philippe conduit le duc et lui interdit l'accès de sa maison.

Outragé, celui-ci provoque l'industriel en duel au pistolet. Claire vient enfin de prendre conscience de la grandeur d'âme de son mari, mais il est un peu tard. Le duc est bon tireur et il tire le premier.

Durant la veillée d'arme, les deux époux livrent avec leur fierté un combat terrible, mais ne parviennent pas à se rapprocher l'un de l'autre.

Au petit jour, les deux adversaires se rencontrent sur le terrain. Claire sauve son mari en se jetant devant lui, alors que le duc vient de tirer. Blessée, elle guérira et devient la plus délicate des épouses.

Jean Chevrier de la Comédie française donne à nouveau la mesure de son immense talent dans le rôle de Philippe et la belle Hélène Perdrière, incarne parfaitement l'héroïne de Georges Ohnet.

C'est un film de haute classe qui connaît partout un succès immanquable.

FOTO-NITE

Le Foto-Nite de jeudi soir dernier, valait \$150.00 et n'a pas été gagné vu l'absence de Mme André Auclair, rue Ste-Marguerite, qui fut nommée, Mlle Simone Landry signa le numéro 1468. Le grand total, la semaine prochaine, sera donc porté à \$160.00.

Le commenditaire à ce programme était M. C.-A. Coriveau, marchand général qui offrit un magnifique set à déjeuner, gagné par Mlle Colette Paquet, rue du Manoir, Montmagny. Nos félicitations.

Entrefilets

La fièvre du lait est probablement occasionnée par un manque de calcium dans le sang et de l'équilibre inégal d'autres minéraux.

Les moutons sont friands de presque toutes les sortes de plantes et de graines mais ils n'aiment pas les tiges mûres grasses; ils dédaignent le chardon du Canada et le tabouret des champs.

Tous ceux qui manipulent les oeufs, depuis le producteur jusqu'au consommateur, peuvent contribuer dans une certaine mesure à la dépréciation de la qualité de l'oeuf. Le consommateur peut aider à conserver la qualité en se rappelant que les oeufs sont périssables et en les gardant dans un endroit frais de la maison.

La qualité, la quantité et la résistance de la laine sont directement influencées par la ration alimentaire employée. La sous-alimentation ou la maladie produisent souvent des taches faibles dans le brin de laine.

Un nouveau poste central d'emballage de fruits a été ouvert dans le comté d'Essex, en Angleterre. Le poste a une capacité de 250,000 boisseaux et compte un entrepôt de 16 chambres pour la conservation au gaz. On peut y placer 1,200 tonnes de pommes.



Cinéma Taché

MONTMAGNY

Semaine du 9 au 15 octobre.

Dimanche et lundi, 9 et 10 octobre.

"ESPIONS SUR LA TAMISE"

(version française)

Ray MILLAND, Hillary BROOK. — Drame d'espionnage. Un individu sortant de prison, achète un gâteau dans une vente de charité. C'est pour lui le début d'une aventure invraisemblable, car le dit gâteau renferme un document militaire de la plus haute importance.

Mardi et mercredi, 11 et 12 octobre.

"EL PASO"

(en couleurs)

John WAYNE, Gail RUSSEL. — Proclamé par les meilleurs digests américains comme le plus grand film d'action dramatique de l'année.

Jeudi, 13 octobre.

"KISSING BANDIT"

(en couleurs)

Frank SINATRA Kathryn GRAYSON. — Le point le plus important dans ce film est un numéro de danse par Ricardo Montalban, Ann Miller et la brillante Cyd Charisse.

Vendredi et samedi, 14 et 15 octobre

"LA PASSION DU DR. HOHNER"

(version française)

Boris KARLOFF, Suzanna FOSTER. — Excellent film musical en brillantes couleurs. L'intrigue se déroule à l'Opéra Royal, et a trait aux machinations d'un médecin empêchant une autre grande vedette d'atteindre les sommets de la gloire. Cependant un ami vient déjouer ses plans.

HORAIRE

Dimanche, trois représentations :

Première : 2 hres p.m. ; deuxième : 6 hres 30 ; troisième : 8 hres 45.
— En semaine à 8 heures et 15 —

Au cinéma LAFONTAINE

Montmagny

Semaine du 9 au 16 octobre.

Dimanche et lundi, les 9 et 10 octobre.

La talentueuse Hélène PERDRIERE, assistée de l'excellent artiste Jean CHEVRIER, dans

"LE MAITRE DE FORGES"

Illustration du populaire roman de Georges OHNET. Interprétation inégalée. Technique parfaite. Ce film expose l'évolution des sentiments d'une femme, qui a épousé son mari par dépit, pour finir par l'aimer. Sentiments nobles. Un bon drame qu'il faut voir.

Pour compléter ce programme: Sujets courts Les Bandeaux Rouges. Célébration Day. Minstrel Mania. Regards sur le Monde.

Mardi, mercredi et jeudi, les 11, 12 et 13 octobre.

Briand AHERNE et Constance BENNETT dans

"SMART WOMAN"

Intrigue captivante d'une femme qui a deux hommes dans sa vie, un qu'elle aime et l'autre qu'elle hait et dans la grabuge qui découle de cette situation, elle faillit détruire les deux. Distribution et technique parfaites.

Aussi sujets courts: Cactus Capers, Champions In The Making, Bee Deviled Bruin, 24 ième "WAHOO".

Mercredi soir, le 12 octobre.

Nous présentons la 24 ième séance du populaire concours "WAHOO" notre Etoile vaudra la somme de \$90.00 et le total sera de \$116.00.

Vendredi et samedi, le 14 et 15 octobre.

Micheline PRESLE et Fernand GRAVEY.

"LA NUIT FANTASTIQUE"

Drame impressionnant, bonne technique, interprétation pleine de vigueur. Un étudiant devient amoureux d'une ombre. Il la voit dans ses rêves. Sujet de féerie. Jeu excellent. Bonne intrigue

HORAIRE : Sur semaine, toujours 8 heures et 15.

DIMANCHE : 3 représentations : 2 h., 6 h. 30 et 8 h. 45.

Liste de prix de l'Exposition Régionale de Québec

Tenue à Montmagny, les 18, 19, 20 et 21 août 1949.
Organisée par le Syndicat des Eleveurs du District de Québec et la Société d'Agriculture de Montmagny.

Classe 1 — Chevaux Percherons

Section 9 — Jument née avant 1946.

1er prix, J.-E.-A. Cloutier \$12.00
2e prix, Mme L. Moreau 11.00
3e prix, J.-M. Simonneau 10.00
4e prix, A. Frs Fournier 9.00
5e prix, L. Nicole, fils 8.00

Section 12 — Progéniture d'un étalon. Trois sujets de tout âge déjà présentés séparément.

1er prix, A. Frs Fournier 14.00

Section 13 — Progéniture d'une jument. Deux sujets de tout âge déjà présentés séparément.

1er prix, J.-E.-A. Cloutier 12.00

Section 14 — Paire de juments pur-sang, propriété de l'exposant.

1er prix, J.-E.-A. Cloutier 10.00

2e prix, Mme L. Moreau 9.00

3e prix, Arthur Frs Fournier 8.00

Section 12 — Jument championnat-Ruban

J.-E.-A. Cloutier

Classe 2 — Chevaux Canadiens

Section 4 — Etalon né avant 1946.

1er prix, Alex. Fournier 12.00

2e prix, J.-Aimé Boutel 11.00

Section 7 — Pouliche née en 1947.

1er prix, J.-Aimé Boutel 9.00

Section 9 — Jument née avant 1946.

1er prix, Alex. Fournier 12.00

2e prix, Eug. Têtu 11.00

3e prix, Ernest Bossé 10.00

4e prix, Hercule Nicole 9.00

5e prix, J. Gaudreau 8.00

Section 10 — Jument avec poulain.

1er prix, Alex. Fournier 13.00

Section 11 — Poulains et pouliches de l'année.

1er prix, Alex. Fournier 6.00

Section 12 — Jument championnat - Ruban.

Alexandre Fournier.

Section 13 — Progéniture d'un étalon. Trois sujets de tout âge déjà présentés séparément.

1er prix, Alex. Fournier 14.00

Section 14 — Paire de juments pur-sang, propriété de l'exposant.

1er prix, Alex. Fournier 10.00

Classe 3 — Chevaux Belges

Section 9 — Jument née avant 1946.

1er prix, A. Talbot 12.00

2e prix, Jos. Langlois 11.00

3e prix, Ls-Phil. Nicole 10.00

4e prix, Lauréat Boulanger 9.00

Section 12 — Jument championnat - Ruban.

Arcadius Talbot.

Classe 4 — Chevaux Croisés

Section 1 — Cheval seul à une voiture de promenade.

1er prix, Paul Talbot 9.00

2e prix, Ls-Phil. Nicole 8.00

Section 2 — Paire de chevaux sous-harnais lourds (1,300 lbs et plus).

1er prix, Arcadius Talbot 9.00

2e prix, Armand Proulx 8.00

3e prix, Chs A. Simonneau 6.00

4e prix, Georges Proulx 5.00

Section 3 — Paire de chevaux de trait, sous harnais, moins de 1,300 lbs.

1er prix, L. Beaumont 9.00

Section 4 — Pouliche née en 1948.

1er prix, Alexandre Fournier 8.00

Section 5 — Pouliche née en 1947.

1er prix, Lionel Blanchet 9.00

Section 6 — Jument née en 1946.

1er prix, Laurent Beaumont 10.00

Section 7 — Jument de trait de 4 ans et plus.

1er prix, A. Talbot 11.00

2e prix, Alex. Fournier 10.00

3e prix, Armand Bouffard 9.00

4e prix, Albert Laverdière 8.00

5e prix, Chs A. Simonneau 6.00

6e prix, Laurent Beaumont 6.00

7e prix, Armand Proulx 5.00

8e prix, Georges Proulx 5.00

BOVINS LAITIERS

Classe 7 — Ayrshire

Section 1 — Taureau de 2 à 6 mois.

1er prix, Collège de Lévis 6.00

2e prix, Phil. Therrien 5.00

1er prix, Couvent B. Pasteur 9.00

2e prix, Collège de Lévis 7.00

3e prix, L. Boulanger 6.00

Section 4 — Taureau de 2 ans et moins de 3 ans.

1er prix, Collège de Lévis 11.00

2e prix, Lorenzo Paradis 9.00

3e prix, Jos. Pichette 7.00

Section 5 — Taureau de 3 ans et plus.

1er prix, Eugène Têtu 14.00

Section 6 — Taureau de 4 ans et plus.

1er prix, Collège de Lévis 15.00

2e prix, Hôpital Général 13.00

3e prix, Jos. Pichette 11.00

4e prix, Arthur Castonguay 11.00

5e prix, Lauréat Boulanger 9.00

6e prix, Albert Malenfant 8.00

Section 7 — Taureau champion junior.

Collège de Lévis

Section 8 — Taureau champion senior.

Collège de Lévis

Section 9 — Taureau grand champion.

Collège de Lévis

Section 10 — Taureau junior, moins de 6 mois.

1er prix, Collège de Lévis 7.00

2e prix, Hôpital Général 6.00

3e prix, Couvent B. Pasteur 5.00

4e prix, Lauréat Boulanger 4.00

5e prix, Jos. Pichette 3.00

6e prix, Philippe Therrien 2.00

Section 11 — Taureau senior de 6 mois et moins d'un an.

1er prix, Collège de Lévis 7.00

2e prix, Collège de Lévis 6.00

3e prix, Hôpital Général 5.00

4e prix, Couvent B. Pasteur 4.00

5e prix, A. Castonguay 3.00

6e prix, A. Castonguay 2.00

Section 12 — Taureau de 1 an et moins de 2 ans.

1er prix, Collège de Lévis 8.00

2e prix, Collège de Lévis 7.00

3e prix, Hôpital Général 5.00

4e prix, Couvent B. Pasteur 4.00

5e prix, A. Castonguay 3.00

6e prix, A. Castonguay 2.00

Section 13 — Taureau en gestation, 2 ans et moins de 3 ans.

1er prix, Collège de Lévis 9.00

2e prix, Collège de Lévis 7.00

3e prix, Hôpital Général 5.00

4e prix, Couvent B. Pasteur 4.00

5e prix, Philippe Therrien 3.00

6e prix, Jos. Pichette 2.00

Section 14 — Vache tarie, en gestation, 3 ans et moins de 5 ans.

1er prix, Hôpital Général 10.00

2e prix, Collège de Lévis 8.00

3e prix, Collège de Lévis 6.00

4e prix, Couvent B. Pasteur 5.00

5e prix, Lorenzo Paradis 4.00

6e prix, Albert Malenfant 3.00

Section 15 — Vache tarie en gestation, 5 ans et plus.

1er prix, Collège de Lévis 11.00

2e prix, Collège de Lévis 9.00

3e prix, Hôpital Général 7.00

4e prix, Lorenzo Paradis 6.00

5e prix, Arthur Castonguay 5.00

6e prix, Ls-Jacques Bernier 3.00

Section 16 — Taureau en lait, 2 ans et moins de 3 ans.

1er prix, Lorenzo Paradis 11.00

2e prix, A. Castonguay 9.00

3e prix, L. Boulanger 7.00

4e prix, Ls-Jacques Bernier 6.00

5e prix, Phil. Therrien 5.00

Section 17 — Vache en lait, 3 ans et moins de 5 ans.

1er prix, Hôpital Général 12.00

2e prix, Collège de Lévis 10.00

3e prix, Lauréat Boulanger 8.00

4e prix, Philippe Therrien 7.00

5e prix, Albert Malenfant 6.00

6e prix, Ls-Jacques Bernier 4.00

Section 18 — Vache en lait, 5 ans et plus.

1er prix, Hôpital Général 14.00

2e prix, Collège de Lévis 12.00

3e prix, Couvent B. Pasteur 10.00

4e prix, Philippe Therrien 8.00

5e prix, Lauréat Boulanger 6.00

6e prix, Ls-Jacques Bernier 4.00

7e prix, Ls-Jacques Bernier 3.00

8e prix, Léger Landry 2.00

Section 19 — Vache championne junior.

Collège de Lévis

Section 20 — Vache championne senior.

Collège de Lévis

Section 21 — Vache grande championne.

Collège de Lévis

Section 22 — Troupeau junior ou d'éleveur: 1 taureau et 3 femelles, tous ayant moins de 2 ans.

1er prix, Collège de Lévis 12.00

2e prix, Hôpital Général 10.00

3e prix, Arthur Castonguay 8.00

4e prix, Couvent B. Pasteur 6.00

5e prix, Albert Malenfant 4.00

Section 23 — Troupeau senior: Un taureau (tout âge) et 3 femelles âgées d'au moins 2 ans.

1er prix, Collège de Lévis 12.00

2e prix, A. Castonguay 10.00

3e prix, Lorenzo Paradis 8.00

4e prix, Couvent B. Pasteur 6.00

5e prix, Ls-Jacques Bernier 6.00

Section 24 — Progéniture junior du père: 3 animaux âgés de moins de 2 ans.

1er prix, Collège de Lévis 15.00

2e prix, Hôpital Général 12.00

3e prix, Couvent B. Pasteur 10.00

4e prix, Lorenzo Paradis 8.00

5e prix, Arthur Castonguay 4.00

Section 25 — Progéniture senior du père: 3 animaux de 2 ans et plus.

1er prix, Collège de Lévis 15.00

2e prix, Hôpital Général 12.00

3e prix, Arthur Castonguay 10.00

4e prix, L. Boulanger 8.00

5e prix, Albert Malenfant 4.00

Section 26 — Progéniture de la mère: 2 animaux.

1er prix, Collège de Lévis 15.00

2e prix, Hôpital Général 12.00

3e prix, Lauréat Boulanger 10.00

4e prix, A. Castonguay 8.00

5e prix, Couvent B. Pasteur 4.00

Classe 8 — Canadiens

Section 3 — Taureau de 1 an et moins de 2 ans.

1er prix, J. Laliberté 9.00

2e prix, François Gaulin 7.00

3e prix, Phil. Fortin 6.00

Section 4 — Taureau de 2 ans et moins de 3 ans.

1er prix, Paul-Emile Nicole 11.00

2e prix, Alex. Fournier 14.00

3e prix, Lucien Nicole, Jr 12.00

Section 7 — Taureau champion junior.

Josaphat Laliberté

Section 8 — Taureau champion senior.

Alexandre Fournier

Section 9 — Taureau grand champion.

Alexandre Fournier

Section 10 — Taureau junior, moins de 6 mois.

1er prix, Jos. Laliberté 7.00

2e prix, J. Laliberté 6.00

3e prix, Paul-Emile Nicole 5.00

4e prix, Paul-Emile Nicole 4.00

5e prix, Alex. Fournier 3.00

6e prix, François Gaulin 2.00

Section 11 — Taureau senior de 6 mois et moins d'un an.

1er prix, Alex. Fournier 7.00

2e prix, Jos. Laliberté 6.00

3e prix, J. Laliberté 5.00

4e prix, François Gaulin 4.00

5e prix, François Gaulin 3.00

Section 12 — Taureau de 1 an et moins de 2 ans.

1er prix, J. Laliberté 8.00

2e prix, J. Laliberté 7.00

3e prix, Alex. Fournier 5.00

4e prix, Paul-Emile Nicole 4.00

5e prix, Alex. Fournier 3.00

Section 13 — Taureau en gestation, 2 ans et moins de 3 ans.

1er prix, Alex. Fournier 9.00

2e prix, J. Laliberté 7.00



— UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN —

TOUS LES SPORTS

Par Ball Hoc Key



ENFIN! NOUS AURONS UN ARENA

Il nous fait plaisir de transmettre au public sportif, ainsi qu'au public en général, la bonne nouvelle que nous venons d'acquiescer.

En effet, sous le distingué patronage de messieurs les Curés Painchaud et Brochu, L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE MONTMAGNY, INCORPORÉE a obtenu, le 17 août 1949, de son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, ses LETTRES-PATENTES la formant en Corporation.

Pour l'information de nos lecteurs, il nous fait plaisir de donner ci-après les noms des Incorporateurs de l'O.T.J., ainsi que la liste des Comités qui ont été formés.

INCORPORATEURS

MM. Roméo Thibault, J.-B. Charbonneau, J.-Luc Lavallée, André Bernatchez, Léon Michaud, Hector Leclerc, Jos. Boulanger, Louis-O. Roy, André A. Blais, André Béchard, Raoul Lévesque, Laval Paquet, Omer Lévesque, Sam Marcotte.

BUREAU DE DIRECTION

Président: André Béchard; vice-président: Roméo Thibault; directeurs: Rév. MM. les curés Painchaud et Brochu, Sam Marcotte, Laval Paquet, Omer Lévesque, André Bernatchez, Jean-Luc Lavallée, Hector Leclerc, André A. Blais, Pierre Després, Léon Michaud, Louis O. Roy, Jos. Boulanger, Raoul Lévesque.

Secrétaire: Robert Rousseau; sec-adjoint: Jacques Gaudreau; trésorier: Raymond Bernier; auditeur: M. l'abbé Gilles Joncas; publiciste: P.-P. Blais.

COMITE ACTIF

Président: Léandre Roy; vice-prés.: Rosaire Corriveau; directeurs: Georges E. Cloutier, J.-P. Gaumond, C. Laliberté, Lorenzo Fradette, Fernand Audet, Léopold Gagné, Pat Corriveau, Paul Lemieux, Lucien Clavet, Paul-E. Boulet.

Les Secrétaire et trésorier sont les mêmes.

A une assemblée du Bureau de Direction tenue le 12 septembre 1949, il fut unanimement résolu

de former le comité d'affaires suivant:

Président: André Béchard; vice-prés.: Jos. Boulanger; directeurs: Roméo Collin, Jean-Bte Boulet.

Ce comité d'affaires a été spécialement chargé de négocier l'achat du Manège Militaire et d'un terrain d'environ un million de pieds carrés, sur le site de l'ancien Camp d'Entraînement de Montmagny, pour y centraliser tous les sports, tels que: Hockey, patinage, boxe, lutte, tennis, badminton, patinage à roulettes, quilles, piscine, terrain de jeux pour plus petits, etc. Ce terrain servira aussi à accommoder la Société d'Agriculture qui y tien-

dra son exposition Régionale Annuelle. Nous apprenons avec plaisir que le Comité d'affaires a pris option, de la Ligue Anti-Tuberculose, pour l'achat de cette propriété.

Le président nous fait rapport que plusieurs projets sont à l'étude dans le but de donner à la population de Montmagny, dans le plus bref délai possible, l'Arena qu'elle désire depuis de nombreuses années. Il nous fait cependant remarquer qu'il aura besoin, ainsi que tous les membres de l'O.T.J., de la coopération entière de la population pour la réalisation de ce projet d'envergure.

Classement de tous les quilleurs de Montmagny, la saison d'automne 1949

Dimanche matin, le 2 octobre.

CHEVALIERS Allées 1 et 2

G. St-Pierre	104	93	103-300
Dumy	100	100	100-300
B. Bernier	109	95	126-330
R. Raymond	130	107	138-375
Totaux	413	395	467-1305

MEUBLES

Léo Boulet	128	140	94-362
M. Gamache	116	117	133-366
J. Labrecque	78	125	137-340
André Blais	90	114	124-328
Totaux	412	496	488-1396

Allées 3 et 4

J.-PAUL BEAUMONT

G. Bernier	127	107	100-334
M. Blanchet	87	108	75-270
M. Bélanger	125	113	94-332
E. Bernier	136	146	116-398
Totaux	475	474	385-1334

EMILIEN BOISSONNEAULT

G. Boissonneault	95	96	104-295
R. Normand	106	104	133-343
M. Langlois	94	134	93-321
G. Blouin	153	106	145-404
Totaux	448	440	475-1363

Mardi soir, le 4 octobre.

Allées 1 et 2

M.-E. BINZ

A. Coulombe	94	96	92-282
R. Blouin	112	146	163-421
R. Morin	123	152	113-388
L. Marceau	117	157	160-434
Totaux	446	551	528-1525

SAMSON, ELECTRICIEN

L. S.-Hilaire	99	96	115-310
L. Larose	142	134	90-366
C. Blanchet	124	112	108-344
L. Fortin	83	115	113-311
Totaux	448	457	426-1331

Allées 3 et 4

JOS. TURCOTTE

E. Edmond	97	93	84-274
C. Boulianne	107	68	104-279
P.-H. Casault	79	84	100-263
N.-Z. Ruel	125	116	142-382
Totaux	408	361	430-1199

MAGASIN LABRECQUE

C. Létourneau	129	111	76-316
P. Hébert	161	138	121-420
G. Langlois	126	101	115-342
O. Lévesque	114	109	112-335
Totaux	530	459	424-1413

Ligue des petites quilles

1949-1950

Voici le résultat des parties du 29 septembre, 2 octobre, 4 octobre 1949.

Après 3 parties jouées à la salle des Chevaliers de Colomb en position d'équipes.

M. Samson, élect.	Pts
M. Binz, Co Ltd	4
Magasin Lévesque	3
Meubles, Co Ltd	3
Marquis, Imprimeurs	3
Boissonneault net.	2
Beaumont J.-P.	2
Chevaliers de Colomb	1
Côté et Frère	1
Turcotte Joseph	0

CLASSEMENT des JOUEURS

Ouverture, 29 sept., 1949

2 et 4 octobre, 1949

LIGUE 1949.

Après 3 parties jouées dans la salle de quilles.

N. Q.	Simple	p. totales	Moy.
Marceau L.	160	434	144.6
Blouin R.	163	421	140.3
Hébert P.	161	420	140.0
Bernier J. L.	144	408	136.0
Blouin G.	153	404	134.6
Bernier E.	146	398	132.6
Laliberté C.	141	392	130.6
Morin R.	152	388	129.3
Deladurantaye R.	138	383	127.6
Larose L.	128	378	126.0
Blanchet C.	142	375	125.0
Raymond Roger	138	375	125.0
Gamache M.	133	366	122.0
Boulet L.	140	362	120.6
Boucher R.	134	361	120.3
Normand R.	133	343	114.3
Langlois G.	126	342	114.0
Labrecque J.	137	340	113.3
Fortin L.	126	338	112.3
Lévesque O.	114	335	111.6
Bernier R.	127	334	111.3
Bélanger M.	125	332	110.6
Bernier B.	126	330	110.0
Labonté N.	118	330	110.0
Blais A.	124	328	109.3
Ruel N.	150	327	109.0
Roy J.	138	321	107.0
Langlois M.	134	321	107.0

Série mondiale du baseball à Radio-Canada

La série pour le championnat mondial du baseball, est commencée depuis le 5 octobre; Radio-Canada diffusera la description complète de chacune des joutes, à compter de 1h.45. Dimanche, la joute commencera à 2h.45.

Létourneau C.	129	316	105.3
St-Pierre H.	104	300	100.0
Dumy	100	300	100.0
Casault H.	126	296	98.6
Edmond E.	133	295	98.3
Barrette R.	116	295	98.3
Boissonneault G.	104	282	94.0
Caron J.-P.	99	287	95.6
Blanchet M.	108	270	90.0
Boulianne C.	90	240	80.0
Côté J.	86	217	72.3

RECORDS A DATE

Meilleure partie simple

Blouin Robert	163
Marceau Léopold	160
Hébert Philippe	160

Meilleur triple individuel

Marceau Léopold	434
Blouin Robert	421
Hébert Philippe	420

Meilleure simple d'équipe

M. Binz Co. Ltd	551
Meilleur triple d'équipe	1525

M. Binz Co. Ltd

PARTIES JOUEES A LA

SALLE DE QUILLES

"MONTMAGNY"

Le 5 octobre, 1949

Club BOIVIN ET FILS,
DE QUEBEC.

J.-L. Lemieux	158	156	209-523
R. Plante	138	118	172-428
L. Plante	148	122	104-374
R. Drouin	107	130	141-378
R. Foisy	125	148	142-415
Totaux	676	674	768-2110

EDOUARD BOUTIN,

de MONTMAGNY.

Deladurantaye	99	146	150-395
C. Blanchet	111	116	129-356
J. Roy	172	128	115-415
Bernier E.	137	168	120-425
G. Blouin	139	175	165-479
Totaux	658	733	679-2070

Parties de quilles, dimanche, le 16 oct., à 2h.30 p.m., à la salle de quilles de Montmagny.

Le Restaurant Coronet, de Québec, vs Club Edouard Boutin, de Montmagny.

Cette partie décidera de la 6e position. En foule à cette exhibition de quilles.

L'entrée est gratuite pour tout le monde. Les allées 3 et 4 seront à la disposition du public de 1h. à 5h.30 p.m.

Plusieurs bons joueurs font

partie du club Caronet. Supportons et encourageons nos joueurs à ce jeu qui demande de l'adresse et de l'endurance, en achetant des pools à 25 sous pour gagner \$5.00 chaque semaine. Merci à l'avance de l'encouragement.

Victoire du Boivin et Fils

Le Boivin et Fils, de Québec, triomphe du club Edouard Boutin par 3 à 1, grâce à Jean-Louis Lemieux ex-champion provincial, qui roule une partie simple de 209 et un triple de 523 pines. Chez les nôtres, c'est Georges Blouin qui est le meilleur joueur avec un triple de 479, secondé par Eug. Bernier qui a roulé au-dessus de 400 ainsi que Jules Roy. Une foule considérable a été témoin de l'habileté des joueurs et avec un peu plus de chance pour nos joueurs, le club Boutin aurait pu triompher par 3 à 1.

Gagnant du pool

L'heureux chanceux du pool organisé à l'occasion des parties de la ligue Québec-District qui sera vendu à toutes les semaines à 25 sous pour gagner \$5.00, a favorisé un M. de Québec, en la personne de M. Roméo Guillemette, 16, rue Saunders, Québec, qui avait le numéro 4185. Le total était 4188 et par ce fait il gagne car le 5 a le droit jusqu'à neuf et le 0 a droit jusqu'à 4.

Merci à tout ceux qui ont encouragé les vendeurs, et les perdants auront la chance de se reprendre, car il y en aura à toutes les semaines jusqu'à la fin de mars.

QUILLES

Le 9 octobre

Dimanche matin, à 10 h. p.m.
Allées 1 et 2
Côté et Frères vs Meubles
Allées 3 et 4
M. E. Binz vs Edition Marquis
Mardi, le 11 oct., à 7.30 hres p.m.
Allées 1 et 2
Chevaliers vs Electriciens
Allées 3 et 4
Jos. Turcotte vs Editions Marquis
Jeudi, 13 oct., à 7.30 hres p.m.
Allées 1 et 2
Jos. Turcotte vs M. E. Binz
Allées 3 et 4
Magasin Lévesque vs Electriciens

Téléphone 168w

Albert Caron Enr.
Négociant en Gros et Détail

Extincteurs Chimiques
Vaisselle, Produits
Pharmaceutiques, etc.

110, rue St-Jean-Baptiste
Montmagny, P.Q.

SOIREE BAZAR - 11 OCTOBRE

AU PROFIT DE L'EGLISE ST-THOMAS

Tous ceux qui désirent fournir des prix pour cette soirée seront les bienvenus.

Soyez généreux, c'est pour votre église.

Grandes courses d'autos et de motos à Montmagny dimanche après-midi

Dimanche après-midi, le 9 octobre, à 2 heures, à Montmagny, auront lieu de grandes courses d'automobiles et de motocyclettes organisées par le Club Auto de Montmagny. Les meilleurs coureurs seront au programme et on s'attend à une affluence très considérable. Une bourse de \$1,000.00 sera attribuée aux gagnants. Il y aura aussi une course de novices de 10 milles avec comme enjeu une coupe offerte par l'hôtel Montmagny Inn; une course d'experts de 10 milles dont le gagnant recevra une magnifique coupe offerte par le Château Canadien; et il y aura aussi au programme une course classique de 25 milles pour un trophée d'une valeur de \$75.00 offert par M. Bolduc, distributeur de Coca-Cola. Au nombre des fameux conducteurs qui participeront à ces bourses, mentionnons Maurice Charron qui a

encore établi deux records dernièrement et un grand nombre de fameux coureurs tels que: J. Dussault de Québec, A. Dufour, de Rimouski, Roger Collin, de Montmagny, dont l'automobile est actuellement mise à point par le grage Montcalm Automobile de Québec, H. Babineau de Victoriaville, B.-A. Desmarais, de Drummondville, A. Chevalier de Québec, Dallaire, le champion du Saguenay et plusieurs autres. Les amateurs pourront aussi voir les meilleurs motocyclistes en action pour gagner la magnifique coupe offerte par M. Roger Raymond, propriétaire de la salle de quilles de Montmagny. Il y aura aussi le pari mutuel. En cas de pluie les courses seront remises au dimanche suivant. Le club de courses ne se rend pas responsable des accidents.

—Louis Cyr— (Suite)

Orphelin de bonne heure, il aida généreusement sa mère et les seize autres enfants qui composaient sa famille. Il se maria à dix-neuf ans et commença dès lors à donner des exhibitions chez les Franco-américains. Emiliana, son unique enfant, fit aussi, avec lui et sa mère, de l'athlétisme théâtral de six à neuf ans. A neuf ans, elle commença ses études. Elle épousa plus tard le docteur Zénon Aumont.

Cause des accidents

Un examen de plus de 10,000 accidents impliquant les camions et véhicules de commerce dans neuf industries, montre que le recul maladroitemment fait est la cause la plus fréquente des accidents, dit Dean Keefer un vice-président de Lumbermen Mutual Casualty Company.

Un bon moyen de faire flamber la forêt est d'y fumer en marchant.

Centre de Couture, Enr.

Spécialité pour couturières. Confection de boucles et boutons.

Grand assortiment dans pads-dentelle et fermoirs-fil
Attention spéciale aux commandes postales.



Comptoir d'Artisanat

Visitez souvent le Centre de Couture Enr., de Montmagny.

Sans tarder accepter notre invitation sans oublier notre comptoir d'Artisanat qui n'a qu'un objectif: vous être utile.

Choix varié en fait de cadeaux.

Votre satisfaction est notre constant souci.

Mme J.-Ed. Lainesse, prop.

Tél.: 368
Rue St-Jean-Baptiste,

Casier Postal 95
Montmagny



"Le whisky de tout repos"

WHISKY CANADIEN

King's Plate
Seagram

Le prix lui aussi est "de tout repos"

ST-PIERRE

MARIAGE

—Lundi, le 26 septembre, en l'église de Saint-Pierre, à 9 hres, fut célébré le mariage de Mlle Rachel, fille de M. et Mme Adéodat Létourneau, avec M. Jean Rousseau, fils de M. et Mme Arémis Rousseau, aussi de St-Pierre. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Charles Létourneau, aumônier des RR. Soeurs du Bon-Pasteur à Charlebourg, cousin de la mariée. L'autel et le choeur étaient décorés de glaieuls multicolores et de fougères. Un beau programme de chant, fut exécuté par la chorale des jeunes filles de la paroisse. Mme E. Talbot, touchait l'orgue. Les mariés étaient accompagnés de leurs pères respectifs. A l'issue de la cérémonie, M. et Mme Létourneau reçurent à leur résidence, les invités des deux familles. M. et Mme Rousseau partirent ensuite pour un voyage à Fall-River, Mass, et autres endroits Américains. A leur retour, ils demeureront à St-Pierre. Nos meilleurs vœux de bonheur!

FUNÉRAILLES DE M.

JOSEPH-STANISLAS BERNIER

—Le 21 septembre, en l'église de St-Pierre, à 10 heures, ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Joseph-S. Bernier, époux de feu Blanche Lapointe, décédé le 18, à l'âge de 61 ans et six mois. Un imposant cortège de parents et d'amis s'est formé à la résidence mortuaire jusqu'à l'église, pour faire escorte au convoi funèbre. La levée du corps fut présidée par M. l'abbé L.-de-G. Paquet, qui a chanté le service, assisté de MM. les abbés Bélanger et Paquet, curés respectifs de Berthier et de St-François. La chorale paroissiale, sous la direction de MM. A. Blais et G. Beaumont, a rendu avec brio la messe de Requiem. Mme E. Talbot touchait l'orgue.

La croix fut portée par M. Emile Lapointe. Les porteurs du corps étaient: MM. Paul-E. Bernier, Chs-Eug. Giasson, René Bernier, Armand Lapointe, Oscar Bernier, Joseph Talbot, tous neveux.

Conduisaient le deuil: Ses fils, MM. Adrien, Emile, Emilien et Elzéar Bernier; son gendre, M. Lucien Létourneau; ses filles: Mme L. Létourneau (Adrienne), Mlles Alice, Diana et Anna Bernier; son frère, M. Henri Bernier, de Québec; ses beaux-frères MM. Proculus Bernier, William Giasson, de Québec, Israël Morin et Nap. Lapointe, de Ste-Euphémie; ses soeurs Mmes Pierre Talbot, de St-Paul, Jos.-T. Bernier, de St-Pierre et Gabriel Poirier, de Montréal; ses belles-soeurs: Mmes Henri Bernier de Québec, et Nap. Therrien, de Ste-Euphémie. Des neveux et nièces, cousins et cousines, ainsi que la majorité des paroissiens, ont tenu à rendre un dernier témoignage d'estime au regretté disparu, qui a passé sa vie au milieu d'eux.

La collecte fut faite par MM. Antonio Bernier, de Québec, et Théodule Bernier, de Montmagny, neveux du défunt. La direction des funérailles était confiée à M. Laurent Normand de St-Pierre. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial, dans le terrain de la famille. Nous réitérons nos vives sympathies à la famille en deuil.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le 1er octobre, en l'église de St-Pierre, à 9 heures, a été chanté, par M. le curé Paquet, le service anniversaire de Dame Marie Bernier, épouse de M. William Giasson. Nous avons remarqués dans l'assistance, les parents de M. William Giasson MM. Raymond, Robert, Gérard et Chs-Eug. Giasson; MM. et Mmes Henri Bernier, Joseph Gaudreau, Clifford Beauchamp, Mme R. Giasson, tous de Québec; Mme P. Talbot, de St-Paul, M. et Mme Rosaire Guillemette, de Berthier et plusieurs autres, de l'extérieur et de la paroisse.

NOTES SOCIALES

—MM. et Mmes John Lavallée, Joseph Lavallée, M. Gérard Lavallée et Mme Sylvio Leclerc, tous de Québec, étaient, dimanche dernier, en visite chez leurs soeurs, Mlles Amaralys et G. Lavallée.

ST-PAUL

BAPTEMES

—M. et Mme Louis Blais, née Rose-Anna Gagné, un enfant. Parrain, M. Noé Blais, oncle; marraine, Mme Thomas Labrecque, grand-tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Amélia Blais, grand-tante de l'enfant.

—M. et Mme Gérard Laferrière née Cécile Blais, un enfant. Parrain, M. Eugène Blais, grand-père; marraine, Mlle Madeleine Blais, tante de l'enfant.

Nos félicitations.

VA-ET-VIENT

Mmes Ovide Boulet et Joseph Létourneau, chez leurs parents, M. et Mme Philias Collin à N.-D. du-Rosaire lundi.

—M. et Mme Philippe Fortin, ainsi que Mlle Lorraine et Claude Boulet, sont partis, la semaine dernière, pour Destor, Abitibi, où ils seront les hôtes de leur fille, Mme Maurice Gagné, G.M.G.

—Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme Dumas et à leur fils, M. Albert Dumas de Ste-Hénédine, qui sont arrivés pour demeurer parmi nous, ayant fait l'acquisition du magasin de Mme Philippe Fortin.

M. et Mme Fortin, qui ont fait l'acquisition de la maison de M. Félix Saulnier, résideront au village.

—M. le Dr et Mme François Gervais, Mme Jos.-A. Coulombe et M. et Mme Roger Coulombe sont partis, dimanche, le 2 octobre, pour un voyage aux Etats-Unis, où ils seront les hôtes de M. le Dr et Mme Napoléon Gingras à Augusta, Maine, et de M. et Mme Ovide Barnaby, à Fall-River, Mass.

—M. et Mme Théodule Boucher, du Maine, et Mme Emile Richard, de Ville-Roy, en visite, dimanche, chez M. Laurent Gaudreau.

—Mme Lionel Blais et son bé-

Cap St-Ignace

NAISSANCES

—Le 23 août, a été baptisée Marie-Rose-Lisette, fille de M. et Mme Jean Bourgeault (Lucie Guimont). P. et m.: M. et Mme Sylvia Guimont, oncle et tante de l'enfant.

—Le 4 août, Marie-Monique-Josette, fille de M. et Mme Lionel Chabombe (Marie-Rose Ange Proulx). P. et m.: M. et Mme Georges Proulx, grands-parents de l'enfant.

—Le 28 août, Marie-Berthe-Suzanne-Diane, fille de M. et Mme Philippe Ouellet (Rita Ouellet). P. et m.: M. et Mme Victor Ouellet, grands-parents de l'enfant.

—Le 31 août, Joseph-Napoléon-Jean, fils de M. et Mme Napoléon Bernier (Irène Lapierre). P. et m.: M. et Mme Achille Brie, oncle et tante de l'enfant.

—Le 8 sept. Marie-Reine-Lise, fille de M. et Mme Pamphile Pelletier (Georgette Coulombe). P. et m.: M. et Mme Maxime Coulombe, grands-parents de l'enfant.

—Le 19 sept., Joseph-Jean-Louis-Réjean, fils de M. et Mme Lauréat Bernier (Thérèse Fortin). P. et m.: M. et Mme Jules Caron.

bé, est partie pour Ste-Tecle, chez sa soeur, Mme Willy Proteau.

—Mme Emile Langlois, est de retour de Montréal, où elle a visité son mari.

—M. Lionel Talbot, avec un groupe d'amis de Trois-Rivières, était, dimanche dernier, chez son père, M. Godfroid Talbot.

—Mlles Jacqueline et Micheline Gagné, ainsi que Mme Lucien Gagné et sa fillette Léna, sont parties pour l'hiver, à Sannaur.

—Mme Solyme Gagnon est partie pour l'hiver à Montréal.

—M. et Mme Fernand Delagrave, de Montréal, étaient, en voyage de noce, chez leur grand-père, M. Napoléon Delagrave, dernièrement.

Récents Succès par vos Artistes préférés

Tino Rossi

Lucienne Delyle.

André Claveau.

Edith Piaf et Les

Compagnons.

Jacques Hélian et

son orchestre.

TINO ROSSI

Le Vagabond fleuri
(Du film "Le chant de l'exilé")
Paquita,
(Du film "Le chant de l'exilé")

MARIA

(Du film "Fièvres")

Un soir, Une nuit.

(Du film "Fièvres")

LUCIENNE DELYLE

Valser dans l'ombre.
(Du film "Waterloo-Bridge")

Un air d'accordéon.

Rose Pale.

ANDRE CLAVEAU

Demain.

Fumée.

EDITH PIAF ET

LES COMPAGNONS.

Le Roi a fait battre tambour

Ukraine.

Celine.

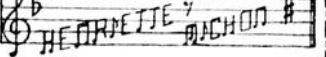
Dans les prisons de Nantes.

JACQUES HELIAN ET

SON ORCHESTRE.

Y'a qu'un'loi.

La valse de la bonne humeur



MAGASIN DE MUSIQUES

MONTMAGNY

POUR TOUS LES VETEMENTS.

BOUTONS RECOUVERTS et BOUCLES

Appreciable escompte sur les prix en vigueur accordé

Nouveaux tarifs spéciaux pour les couturières.

En outre: pose soignée des ocillets de ceinture.

et tous les ouvrages fait à fils tirés et à

bord picot (hemstich)

CHEZ:

Mlle Ernestine Côté

Rue St-Thomas, Montmagny.

Tél.: 174w

PETITES ANNONCES

Agents de vêtements demandés

Une des maisons les plus prospères du Canada dans les vêtements faits sur mesures pour hommes et dames, demande des vendeurs capables et progressifs. Hautes commissions et bonis payés. Pas d'expérience nécessaire. Pour plus amples informations, écrivez: Bureau de Poste, Boîte 106, Station "N" Montréal, Québec.

Jeune fille demandée

"Jeune fille demandée comme bonne d'enfant et aider légers travaux de ménage; famille à Montréal; bon chez-soi; salaire \$40.00 par mois — Si intéressée, écrire à Madame J.-D. Stafford 1601 Graham Boulevard, Ville Mont-Royal, Montréal P.Q."

A VENDRE

Un camion FORD, 2 tonnes, en très bonne condition. S'adresser à: Camille GUIMOND, Blvd. St-Nicolas, Montmagny.

Maison à vendre

Une maison en très bon ordre, très bien située, rue St-Jean-Baptiste, en face de l'Unité Sanitaire. Libre dans le moment. Prix avantageux. Géo.-E. FOURNIER, rue de la Gare, Montmagny.

Maison à vendre

Maison 2 logements située à 73-75 rue de la Gare, Grand terrain garages. Logement libre à l'acheteur. Ferait bien pour une maison de chambres. S'adresser à: Mme L.-J.-A. CHEVRON, Pointe-au-Père, Co. Rimouski, Tél.: 709-13 — ou à Mme J. BLANCHARD, Montmagny, tél.: 277W.

A VENDRE

Un manteau de Tweed doublé de fourrure, point, 14 ans et aussi robe et jupe, à très bas prix. S'adresser à: Mme O. BELLEY, 1, rue St-Aune, en arrière du garage Blais.

ATTENTION

Je suis heureux d'informer le public de Montmagny et des environs que je suis à votre disposition pour tous vos travaux de couverture de maisons tels que bardes, asphalte, tôle, papier et gravois, etc. Ecrivez à Wilson Gendreau, Montmagny, ou voyez Joseph Gendreau, Montmagny.

Maison à vendre

Maison neuve, située sur la 3ème avenue, à vendre. Montant requis, \$2,500.00 balance, paiement facile. S'adresser à: M. Gérard BOUTIN, 3ème Avenue — Montmagny

ATTENTION

On demande une maison ou un logis de 9 ou 10 pièces à louer de préférence au centre de la ville. S'adresser à: Mme Roméo Lapointe, St-Michel, Co. Bellechasse

A LOUER

Une chambre avec ou sans pension, à louer située sur la 7ème rue. S'adresser à: M. Joseph Grégoire, 7ème rue, Montmagny.

ATTENTION

J'ai le plaisir d'annoncer au public de Montmagny, que je viens de faire l'ouverture d'un atelier de réparations, comprenant l'ajustage mécanique et le travail de menuiserie, telle que: réparation de meubles confection d'articles d'utilité domestique. Je sollicite votre encouragement tout en vous garantissant satisfaction. P.-E. MERCIER, chez O. Lacombe, 9, rue du Manoir, tél.: 535-W.

A VENDRE

Une automobile Plymouth, en bon ordre, moteur 120 forces Chrysler. S'adresser au Bureau du Journal, 19, rue St-Thomas, Montmagny.

A VENDRE

Jeunes serins à vendre, bons chanteurs. S'adresser à: Mme E. EMOND, 6, rue de l'Anse, Tél.: 231-W.

A VENDRE

Un manteau de fourrure, en mouton (castor). Une motocyclette "Whizzer". S'adresser à: Jean-Marie COULOMBE, Rivière-du-Sud, Montmagny.

Maison à vendre

Maison à vendre, située à Cap-St-Ignace Station, avec grand terrain. S'adresser à: M. Fortunat FORTIN, Cap-St-Ignace, Station, Co Montmagny.

A VENDRE

Poêle "Bélanger" émaillée blanc, "Vanilla" en bonne condition. S'adresser à: L'Épicerie Mme J.-A. Laflamme, 31ème Avenue Montmagny.

A VENDRE

A vendre, en très bonne condition, une bicyclette "CCM", pour homme. Pour information, s'adresser à: Ls.-Philippe Caron, Quartier Industriel, 5e rue, Montmagny-Station, Tél.: 182W

AVIS

Avis est par la présente donné à tous les membres de la Cie d'Assurance Mutuelle de la paroisse de St-Thomas, qu'une assemblée des directeurs, il a été ordonné une répartition de 4% sur les billets de dépôts consentis par les dits membres. Payable dans les quinze jours qui suivront cet avis. Ludovic Têtu, sec.

Automobile à vendre

Chevrolet 1941, Spécial de luxe, en bon ordre. Bon marché. Garage AYOTTE, Montmagny, Tél.: 433W2.

Attention à votre taille

A demeurer assis à un bureau ou à travailler à un établi, les muscles deviennent raides, on s'expose aux crampes et à l'obésité. Un moyen d'éviter cela, c'est de marcher pour se rendre au travail ou revenir à la maison, du moins pendant une partie du trajet. Vous serez surpris de constater le changement que cela fait.

SAUVONS LA FAMILLE PAR L'ÉDUCATION

Liste de prix. . .

(Suite de la page 11)

2e prix, Lucien Nicole Jr.	7.00
Section 2 — Béliers de 1 an.	
1er prix, Albert Malenfant	7.00
2e prix, Lauréat Couture	6.00
3e prix, Armand Proulx	5.00
Section 3 — Béliers de l'année.	
1er prix, Albert Malenfant	7.00
2e prix, Lauréat Couture	6.00
3e prix, Adrien Morin	5.00
4e prix, Alex. Fournier	4.00
5e prix, L. Boulanger	3.00
6e prix, Chs Alp. Thibault	3.00
Section 4 — Brebis de 2 ans.	
1er prix, Adrien Morin	8.00
2e prix, Albert Malenfant	7.00
3e prix, Alex. Fournier	6.00
4e prix, Lauréat Boulanger	5.00
5e prix, Lauréat Couture	4.00
Section 5 — Brebis d'un an.	
1er prix, L. Boulanger	7.00
2e prix, L. Couture	6.00
3e prix, Albert Malenfant	5.00
4e prix, Alex. Fournier	4.00
5e prix, Chs Alp. Thibault	3.00
6e prix, Adrien Morin	3.00
Section 6 — Agnelles.	
1er prix, Lauréat Couture	7.00
2e prix, Adrien Morin	6.00
3e prix, Albert Malenfant	5.00
4e prix, Alex. Fournier	4.00
5e prix, Chs Alp. Thibault	3.00
6e prix, L. Boulanger	3.00
Section 7 — Troupeau composé de: 1 béliers, 1 brebis et 1 agnelle.	
1er prix, Adrien Morin	10.00
2e prix, Lauréat Couture	9.00
3e prix, Albert Malenfant	8.00
4e prix, L. Boulanger	7.00
5e prix, Alex. Fournier	6.00

Classe 14 — Moutons Shropshires

Section 1 — Béliers de 2 ans et plus.	
1er prix, J.-B. Cloutier	8.00
Section 4 — Brebis de 2 ans.	
1er prix, J.-B. Cloutier	8.00
Section 3 — Béliers de l'année.	
1er prix, J.-B. Cloutier	7.00
Section 5 — Brebis d'un an.	
1er prix, J.-B. Cloutier	7.00
Section 6 — Agnelles.	
1er prix, J.-B. Cloutier	7.00
Section 7 — Troupeau composé de: 1 béliers, 1 brebis et 1 agnelle.	
1er prix, J.-B. Cloutier	10.00

Classe 15 — Autres moutons enregistrés

Section 1 — Béliers de 2 ans et plus.	
1er prix François Montminy	8.00
2e prix, Georges Lacasse	7.00
Section 3 — Béliers de l'année.	
1er prix, F. Montminy	7.00
2e prix, Georges Lacasse	6.00
Section 4 — Brebis de 2 ans.	
1er prix, F. Montminy	8.00
2e prix, G. Lacasse	7.00
Section 5 — Brebis d'un an.	
1er prix, François Montminy	7.00
2e prix, Georges Lacasse	6.00
Section 6 — Agnelles.	
1er prix, F. Montminy	7.00
2e prix, Georges Lacasse	6.00
Section 7 — Troupeau composé de: 1 béliers, 1 brebis et 1 agnelle.	
1er prix, Adrien Morin	9.00

On a toujours une raison d'économiser

Des flots d'encre ont été versés jusqu'ici pour vanter les vertus de l'épargne en général. Ces éloges ont été très convainquants à l'occasion, et parfois les auteurs ont développé leur thème avec une fraîcheur et un enthousiasme propres à enflammer la plus pauvre imagination.

Mais un autre aspect de la question est si évident qu'il est souvent méconnu sinon ignoré complètement. C'est l'idée que la civilisation ne connaîtrait presque rien des avantages que nous trouvons maintenant tout naturels si quelqu'un, quelque part, n'avait pas commencé à économiser.

Le genre d'épargne qui a facilité la mise en valeur de nos ressources naturelles et donné l'essor à nos grandes industries a son origine au temps des premiers colons. Nos ancêtres ménageaient leurs revenus et employaient leurs économies à mettre en valeur les terres environnantes, à fonder des entreprises commerciales et, en dernière analyse, au développement économique du pays tout entier.

La vie est plus compliquée aujourd'hui qu'au temps de nos ancêtres et nous sommes accoutumés à un train de vie qui leur aurait semblé luxueux, mais tout cela est compensé en grande partie par les facilités que nous avons de mettre un peu d'argent de côté.

Les Obligations d'épargne du Canada sont un excellent exemple des facilités dont nous disposons pour économiser facilement. Cette année-ci, une quatrième série de ces obligations est offerte à la souscription publique. Jusqu'ici les Canadiens ont acheté plus de 3,000,000 d'Obligations d'épargne du Canada, pour un total qui dépasse un milliard de dollars. Cette année-ci, comme par le passé, les Canadiens par centaines de mille prouvent de nouveau, par leurs souscriptions, la commodité et la sécurité de ce genre de placement.

Economiser, c'est faire des progrès. Le désir de faire des progrès est universel. Et, comme le dit la devise de la quatrième série des Obligations d'épargne du Canada, "On a toujours une raison d'économiser."

gnelle.		2e prix, Armand Proulx	8.00
1er prix, F. Montminy	10.00	3e prix, Georges Lacasse	7.00
2e prix, Georges Lacasse	9.00		
Classe 16 — Moutons Croisés		Classe 17 — Porcs Yorkshire	
Section 1 — Brebis née avant 1948.		Section 1 — Verrats nés avant le 1er juillet 1947.	
1er prix, Adrien Morin	7.00	1er prix, F. Montminy	10.00
2e prix, Armand Proulx	6.00	2e prix, Armand Bouffard	9.00
3e prix, Chs Alp. Thibault	5.00	3e prix, Georges Proulx	8.00
4e prix, Georges Lacasse	4.00	Section 2 — Verrats nés entre le 1er juillet 1947 et le 30 juin 1948.	
5e prix, Chs Aug. Simonneau	3.00	1er prix, Albert Malenfant	9.00
Section 2 — Brebis née en 1948.		2e prix, Odilon Fiset	8.00
1er prix, Armand Proulx	7.00	Section 3 — Verrats née entre le 1er juillet 1947 et le 31 décembre 1948.	
2e prix, Georges Lacasse	6.00	1er prix, François Montminy	8.00
Section 3 — Agnelle née en 1949.		Section 4 — Verrats nés entre le 1er janvier 1949 et le 1er juillet 1949.	
1er prix, Adrien Morin	7.00	1er prix, F. Montminy	8.00
2e prix, Armand Proulx	6.00	2e prix, Armand Bouffard	7.00
3e prix, Lucien Nicole Jr.	5.00	3e prix, Alexandre Fournier	6.00
4e prix, Georges Lacasse	4.00	4e prix, Georges Proulx	5.00
5e prix, Chs Aug. Simonneau	3.00		
Section 4 — Troupeau composé de: 1 béliers pur-sang, une brebis née avant 1948, une brebis née en 1948 et une agnelle.			
1er prix, Adrien Morin	9.00		

(Suite la semaine prochaine)

Vous aimez

LE PORTER CHAMPLAIN

Vous aimerez

LA BIÈRE

Champlain

L'orgueil du Québec
La bière mûrie à point



QUÉBEC MONTRÉAL

ECONOMISEZ !

Economisez en achetant votre bague avec saphirs ou diamants pour fiançailles — et pierres de naissance.

Réduction sur colliers de perles, pierres du Rhin, chapelets de cristal de roche, montres, etc.

JOS.-N. BRETON

St-Pierre, Co. Montmagny — Tél.: 316-s-4

AU RÉGIMENT CETTE SEMAINE

Sous la direction du Capt. C. Belley



HISTORIQUE DU "Régiment de Montmagny"

(Suite de la semaine dernière)

M. de Montmagny pendant son séjour au Canada, conçut-il le projet de s'y fixer d'une manière permanente? Eut-il l'intention de s'établir pour jamais sur les bords du grand fleuve, et de terminer ses jours au milieu de la population canadienne si sympathique qui l'aimait et le vénait comme un père? Nous le croyons; en effet, à sa demande, la Compagnie de la Nouvelle-France lui concéda à titre de fief et seigneurie, le domaine de la Rivière-du-Sud. On sait, du reste, que cette compagnie n'accordait ses fiefs qu'à la condition que, dans le laps de temps déterminé, le concessionnaire y ouvrirait des défrichements et y introduirait des colons qu'il faisait venir le plus souvent de la mère-patrie. Celui qui aurait manqué de faire les travaux exigés par l'acte de concessions courait le risque d'être privé de ses droits.

Tout démontre que M. de Montmagny, charmé par ce qu'il voyait autour de lui, persuadé qu'il pourrait contribuer par sa présence au développement de ce pays et étendre ainsi sur le continent américain l'influence française avec le règne de l'Eglise avait résolu d'y finir sa carrière.

Voilà sans doute pourquoi il demanda, à ceux qui avaient en mains les destinées de la Nouvelle-France, la seigneurie de la Rivière-du-Sud qu'ils lui accordèrent le 5 mai 1946 par l'acte suivant :

"La Compagnie de la Nouvelle-France, à tous présents et à venir, Salut
... terres et lieux cy-après déclarés, c'est à savoir: la rivière appelée du Sud à l'endroit où elle se décharge dans le fleuve Saint-Laurent avec une lieue de terre de long du dit fleuve Saint-Laurent en montant de la dite rivière vers Québec et demie lieue le long du dit fleuve en descendant vers le golfe, le tout sur la profondeur de quatre lieues en avant dans les terres en côtoyant la dite rivière de part et d'autre et icelle comprise dans la dite estendue, et de plus les deux îles scituées dans le dit fleuve Saint-Laurent proche du dit lieu en descendant sur le dit fleuve, l'une appelée l'île aux Oyes, et l'autre appelée l'île aux Grues avec les battures qui sont entre deux, le tout contenant quatre lieues ou environ de longueur sur le dit fleuve pour jouir par le dit sieur de Montmagny des dites concessions cy-dessus en toute propriété, justice et seigneurie"

"On ne saura probablement jamais pourquoi M. de Montmagny ne put mettre son louable dessin à exécution. Tout ce que nous connaissons, c'est que d'après une ordonnance royale, en date du 5 mars 1648, il fut décidé qu'à l'avenir le gouverneur serait remplacé tous les trois ans, et M. d'Ailleboust, son successeur arriva cette même année. Le seigneur de la Rivière-du-Sud partit pour la France: "emportant, dit le Père Lalemant, les regrets de la colonie, et laissant une mémoire éternelle de sa prudence et de sa sagesse," à l'époque que l'on a appelée avec admiration: "Les temps héroïques de la Nouvelle-France."

"Le 6 mai 1650, avec et dénombrement de Charles Huault de Montmagny pour le fief et seigneurie à lui accordé le 5 mai 1646 "avec promesse par lui qu'en cas de sa profession à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem de mettre les dits lieux hors de ses mains pour ne pas tomber en main morte."

"Le 10 janvier 1654, acte de vente par devant Claude Chaperon et Charles Richer, notaires au Châtelet de Paris, de Adrien Huault, sieur de Baillye et de Messy, faisant en cette partie qualité de procureur de Charles Huault de Montmagny, son frère, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ci-devant gouverneur et lieutenant-général pour le Roi en la Nouvelle-France, à Louis-Théodore Chartier de Lotbinière et Jean Moven, sieur des Granges, de la seigneurie accordée au dit sieur Huault de Montmagny le 5 mai 1946.

M. de la Chesnaye dit qu'il décéda à Saint-Christophe, chez son parent M. de Poincy. Le nom de ce gentilhomme français est immortalisé: la ville, le comté et le régiment de Montmagny rappellent à la génération présente le souvenir de cet homme considéré à bon droit comme le second fondateur de notre pays.

ARMES: D'or, à la face d'azur chargée de trois molettes d'éperon d'or, accompagnée de trois coquerelles ou bouquets de noisettes de gueules.

Grande soirée-bazar

Une grande soirée-bazar, au profit de l'église St-Thomas de Montmagny se déroulera, mardi le 11 octobre, à 8h.45, au Manège militaire de Montmagny.

La soirée a été placée sous le distingué patronage de M. le curé Albert Painchaud. Les prix

qui seront décernés seront exposés dans la vitrine de la Québec Power.

Les cartes sont en vente, sous l'égide de la Ligue Catholique Féminine, chez Mmes Marguerite et Antoinette Vézina, ainsi qu'à la pharmacie Michon.

Reprise des activités

(Suite de la page 9)

Les conditions d'admission au cours d'officier cadet sont entre autres:

Etre citoyen Britannique; être âgé d'au moins 18 ans et pas plus de 28 ans; être apte physiquement; être recommandé par l'officier commandant de l'Unité.

SOUS-OFFICIERS

Il y a l'unité un grand nombre de vacances pour des sous-officiers. Dans le but de combler ces vides, une école de sous-officier, grade junior, commencera incessamment à l'ouverture des activités le 17. Cette école promet d'être très intéressante et nous ne doutons pas qu'un grand nombre voudra s'y inscrire.

De plus, durant tout le cours de l'hiver, différents cours variant de 3 à 6 semaines, seront donnés à Borden. Pour ceux qui auraient un peu temps libre, nous nous ferons un plaisir de les recommander à ces cours.

COURS POUR LES SOLDATS

Ces cours sera divisé en deux classes. L'un pour les nouveaux qui n'ont aucune expérience de l'armée, et l'autre pour ceux qui ont déjà fait un an d'entraînement.

Il n'en tient qu'aux candidats pour rendre la chose intéressante, il faut être assez nombreux, au moins un peloton complet, pour suivre les exercices, autrement, l'intérêt manque et l'élève se fatigue. Nous invitons donc tous les jeunes de Montmagny qui ont quelque goût pour l'armée, de se présenter bien nombreux au Manège, pour l'inscription qui se fait actuellement.

Comme complément aux exercices militaires, le Manège est un centre merveilleux pour vos loisirs. Tous comme les officiers et les sous-officiers, les hommes auront sous peu leur cantine propre. De plus, nous mettrons à votre disposition, tout l'équipement possible pour permettre de mener à bonne fin vos sports favoris.

LA FANFARE DU REGIMENT

La fanfare qui a fait d'intéressant progrès continuera encore cette année à se perfectionner sous l'habile direction de son chef. Afin de compléter la partie théorique de cet ensemble, des cours spécialisés de solfège chanté au rythmique, seront donnés par un professeur du Conservatoire de Musique de la Province de Québec. Le but de ces cours est de familiariser l'élève dans les différentes tonalités et de transposer. Ceux qui ont des aptitudes pour la musique, feront bien de se présenter au Manège pour leur inscription, car le nombre des membres de ce corps de musique est limité à vingt cinq.

PROMOTION

Le Major Jean-Paul Bélanger, a été promu à ce rang en mai 1949 et a été prêté au Quartier Général de la 12ième Brigade d'Infanterie pour fin d'administration.

Le Major Bélanger a fait partie du Régiment de Montmagny durant la guerre et occupait les fonctions de commandant du peloton des canons de six livres.

Il fut par la suite transféré au Régiment de Hull, où il est resté environ deux ans. Durant son stage avec cette Unité, il a fait partie des troupes qui ont fait l'invasion des Iles Alioutiennes, en coopération avec les troupes américaines.

Il traversa enfin en Angleterre et en Europe, où il s'est distingué à maintes reprises par l'ar-

deur qu'il mettait à son travail et par sa sincérité envers ses supérieurs.

Démobilisé en 1946 le Major Bélanger s'empresse de réintégrer le Régiment de Montmagny à lequel il appartient depuis. Son expérience militaire et sa sincère coopération firent de lui un officier très précieux et des plus utiles à l'Unité.

Dans la vie civile, le Major Bélanger occupe une position importante à Québec, au bureau de placement, département de l'assurance-chômage fédéral.

Son mariage avec Mlle Aline Gélinas a été béni le 29 septembre 1949, en la chapelle St-Louis de Notre-Dame de Québec.

Nos plus sincères félicitations, et nos vœux de bonheur.

Le brigadier J.-V. Allard prévient les jeunes contre le communisme

Il cite les encycliques de Léon XIII et de Pie XI. — Sécurité sociale dans un climat démocratique. — Sous la présidence de Mgr A.-M. Parent.

Dans le cadre du programme établi par l'Ecole des Parents au titre de l'année scolaire 1949-1950 a eu lieu hier soir une conférence de M. le brigadier J.-V. Allard ayant pour sujet: "Des idées subversives menacent les familles." La conférence, qui a eu lieu dans la salle des promotions de l'université Laval, était présidée par Mgr A.-M. Parent.

Le brigadier Allard, devant un auditoire attentif, a traité les problèmes éducatifs de l'heure et mis en relief le danger que présentent pour notre civilisation chrétienne certaines idées subversives à tendance communiste, contre lesquelles il a mis particulièrement en garde notre jeunesse canadienne.

Le conférencier, après avoir rappelé les origines de la Révolution sociale dont le levain fut jeté lors des événements de la Commune en 1871, et se trouva concrétisée par l'instauration du régime communiste en Russie en octobre 1917, stigmatisa le rôle néfaste et destructeur qu'a sur la famille l'idéologie communiste.

A l'appui de ses considérations sur l'idéologie communiste, qui s'appuie sur la volonté nationale de nombreuses nations d'Europe et d'Asie, le brigadier Allard cita les encycliques de Léon XIII et de Pie XI engageant les chrétiens en vue de la justice sociale. Il rappela, en outre, que la sécurité sociale ne peut mûrir que dans un climat démocratique, avec l'aide et la conscience éclairée des citoyens du pays.

Le conférencier s'attacha de

plus à démontrer que la pratique des vertus chrétiennes devait amener l'homme à une meilleure compréhension de son devoir social et qu'il n'y a pas lieu d'y substituer des idéologies athées qui sont l'annihilation de la famille et aussi la négation du progrès social que le monde moderne recherche.

Promotion à M. Nels Young

M. Nelson Young Directeur associé du Service de la production et chargé de la Division des produits végétaux, ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa, a été nommé Directeur suppléant du Service de la production. Sa nomination suit la récente mise à la retraite de M. R.S. Hamer, Directeur du Service de la production.

Bermudiens en tournée de concert au Canada

MONTREAL, P.Q. — L'ensemble vocal Hayward et Hayward, bien connu aux Bermudes et aux Etats-Unis pour leurs interprétations de "negro spirituals" est arrivé à Montréal, récemment à bord du "Lady Nelson" de la Canadian National Steamships pour une tournée de concerts en Amérique du nord. L'ensemble est sous la direction de M. Lancelot Hayward, pianiste compositeur aveugle des Bermudes. Après une série de concerts à Montréal, le groupe visitera Kingston, Toronto, Hamilton et Kitchener, Ont.

FAIRBANKS-MORSE

est heureux d'annoncer la nomination de

J.-REAL LAFOREST

24 1/2, rue Taché,

Montmagny, Qué.



comme seul
représentant autorisé



pour la vente et le service de

NOS BRÛLEURS À L'HUILE ET
FOYERS MÉCANIQUES AUTOMATIQUES

THE CANADIAN FAIRBANKS-MORSE CO. LIMITED

980 RUE ST-ANTOINE, MONTRÉAL

225 Blvd DES CAPUCINS, QUEBEC.

Le Courrier de Louise

—Mme Laurent Gaudreau, de Clova, Abitibi, est actuellement chez M. et Mme J.-O. Gaudreau, avec ses enfants.

—Mme Vve Laurent Gaudreau, passe une quinzaine chez des parents et amis, en Abitibi.

—M. et Mme P.-A. Morin, se sont rendus avec leur fille, Michelle, à Portneuf.

—Mme A. Méthivier et ses enfants, sont présentement en Abitibi.

—M. et Mme J.-N. Berger, se sont rendus à Lévis, samedi dernier, visiter M. et Mme J. Gagnon.

—M. et Mme L.-O. Roy, se sont rendus à Montréal, en fin de semaine.

—M. Maurice Marquis, est parti pour Ottawa cette semaine.

—M. et Mme Lucien Langlois et leur fille, Rita de Québec, étaient à Montmagny, dimanche visiter des parents.

—Mme J.-A. Marquis, est allée à Rimouski, la semaine dernière, chez Mme N. Mercier et des amis.

—M. Georges Normand, est de retour d'un séjour à l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—M. Bertrand et André Gaudreau étaient en visite dans leur famille, dimanche.

—M. et Mme Henri Tremblay, Mme Elzéar Lamontagne, ainsi que Mmes Isabelle et Amélia Lamontagne, de Québec, étaient chez Mme Ernest Marois.

—Mlle Annette Clavet, a passé la fin de semaine à Québec.

—Mlle Noëlla Gaudreau, s'est rendue à Montréal, au cours de la semaine.

Récollection

Le R.P. Rolland Dion, Jésuite, a présidé cette journée, dimanche, le 2 octobre. Une soixantaine de ligueuses ont assisté aux instructions, qui ont eu lieu au couvent.

Le Révérend Père a surtout parlé de l'apostolat sous une forme spéciale: l'apostolat des idées, qui devraient contrebalancer les idées malsaines qui nous envahissent de toutes parts, diffusées par la radio, le cinéma. Il y a longtemps, dit-il, que nous serions perdus sans les Sacraments qui soutiennent l'Eglise et donnent la vigueur à ses membres. Le conférencier insiste sur l'opportunité de la joie surnaturelle qui fait tant de bien en nous et autour de nous. Il recommande de savoir montrer le côté souriant de la religion et de ne rien faire qui sortirait du gos bon sens sous prétexte de dévotion.

La journée de récollection s'est terminée par le salut du Saint-Sacrement.

Naissances

—Le 30 septembre, 1949 a été baptisé Joseph-Albert-Lucien, fils de Arthur Poitras, journalier, et de Irène Brusières, P. et m.: Albert Brusières, grand-père de l'enfant et son épouse Valéria Beaudoin.

—Le 21 septembre, eut lieu le baptême de Marie-Blanche-Etiennette-Thérèse, fille de Roger Bouchard et de Thérèse Lislois. Le parrain et la marraine furent: Emilien Robin et Etiennette Lislois, oncle et tante de l'enfant.

—Le 12 septembre, a été baptisée Marie-Gabrielle-Claude-France, fille de Raymond Clavet et de Fernande Gaudreau. Parrain, Ambroise Whitton, remplacé par Philippe Bouchard et de Gabrielle Clavet épouse du parrain, oncle et tante de l'enfant, domiciliés à Notre-Dame-de-la-Paix, Québec.

—Le 12 sept., ont été baptisées, Marie-Gabrielle-Claude-France et Marie-Simonne-Andrée, filles de Raymond Clavet et de Fernande Gaudreau, les parrains et marraines furent pour France M. Ambroise Whitton, remplacé par Philippe Bouchard, et son épouse Gabrielle Clavet. Pour Andrée, M. René Langlois et Simonne Gaudreau. Les fillettes sont nées à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

—Le 1er oct., a été baptisée Marie-Annette-Christiane, née le 27 sept., fille de Léopold Fournier et Cécile Bernier, P. et m.: Eugène Bernier et Annette Olivier, oncle et tante de l'enfant.

—Le 3 sept., a été baptisée Marie-Lucie-Christine-Lise, fille de Paul C. Després et de Colette Fortin, P. et m.: Charles C. Dupuis et Lucie C. Dupuis, tante de l'enfant.

Retraites fermées féminines

Il y aura à la Maison "Marie Réparatrice", aux Trois-Rivières, retraite pour jeunes filles, du 10 au 13 octobre; retraite pour jeunes, du 13 au 16 octobre; retraite pour dames, du 17 au 20 octobre; les jocistes sont invitées à s'inscrire pour la retraite du 20 au 23 octobre.

Qu'on vienne à la retraite fermée chercher les grâces abondantes pour passer fructueusement l'année sainte qui vient.

Pour tous renseignements, s'adresser à la "Maison Réparatrice", 865, Hart, Trois-Rivières. Tél.: 1420 - 1422.

AVIS

Les membres du Cercle des Fermières sont priés de prendre note que l'assemblée des fermières aura lieu mardi, le 11 octobre, à 2 heures, au local des Scouts.

Pour vos placements d'octobre

Hôtel-Dieu de Montmagny 3 1/2 %
Institut des Franciscaines, missionnaire de Marie, de Québec 3 1/2 %
Municipalité de Boischat 3 1/2 %
Corp Episcopale cath. romaine du Bas-St-Laurent, signé par Mgr Labrie 3 1/2 %
Syndicat de St-Ignace-de-Loyola 3 1/2 %
Sœur Ste-Marthe 3 1/2 %
Comm. Scolaire des Sept-Îles 3 1/2 %
Comm. Scolaire de Jonquière 3 1/2 %
Sanatorium de Mont-Joli 3 1/2 %
—etc.—

Géo.-E. FOURNIER,
agent-vendeur,
Montmagny.

Retraites fermées

Spécialement pour dames, le 11 oct., il y aura une retraite prêchée par le Rév. Père R.P. Brunet, s.s.c. Une invitation vous est faite mesdames pour vous inscrire nombreuses chez Mme J. W. Berger, tél.: 21W où à Notre-Dame-du-Cénacle, 651, rue, St-Cyrille, Québec.

Chez la Ligue Catholique féminine

Lundi, le 3 oct. se rendaient en journée d'étude de la L.T.J. à Notre-Dame-du-Cénacle, Mme S. Marcotte, E. Blanchet, J.-W. Berger, A. Paré, P. Lord, R. Paré, C. Dubé, Ed. Normand, Mmes A. Bécharde et A. M. Bélanger.

Société St-Jean-Baptiste

Nouveau Conseil de Montmagny ont été élus lors de l'assemblée générale tenue au Local des Scouts, le 30 septembre dernier.

Président: M. Pierre C. Després; vice-président: M. J. William Berger; secrétaire: M. André Paré; trésorier: M. Armand Boulet; publiciste: M. Pierre Paul Blais; porte-drapeau: M. Edouard Bernier; Aumônier: M. l'abbé Gérard Labbé; directeurs: MM. Joseph Marineau, Emile Langlois, Paul Mercier, Aurèle Marois, Eutrope Méthot, Antonio Paré, J.-A. M. Proulx, Antonin Casseault, Marcellin Normand, Philippe M. Michaud et Albert Blais.

Le lunch scolaire constitue un problème vital

Une des choses les plus importantes à l'occasion de l'ouverture des classes à l'automne et l'un des innombrables soucis qu'elle apporte à la ménagère, est la préparation des lunches scolaires. Non seulement les porteurs de lunches exigent de la variété mais ils doivent également avoir des aliments nutritifs.

La Section des consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture suggère que chaque lunch contienne du lait, de la viande, du poisson, des oeufs, des fèves desséchées ou du beurre d'arachide; un légume ou un fruit, ou les deux à la fois; du pain, des graisses ou des friandises pour compléter le repas.

Si l'écolier ne peut acheter du lait à l'école ou là où il mange son lunch, on doit alors lui donner du lait, de la soupe ou du cacao, dans un thermos. Les économistes ménagères du ministère recommandent que du lait sous forme de pudding, soit apporté à l'école dans de petits bocaux à mayonnaise ou des contenants de papier ciré, mais il faut être bien sûr que le couvercle est bien fermé.

Pour qu'il y ait variété, il faut faire des dessins bizarres dans les sandwiches, en les coupant au moyen de moules à petits pains, ou comme des jeux de patience. Essayer une nouvelle garniture de temps à autre.

Le pamplemousse est grapefruit en anglais, parce qu'il se produit parfois en grappes.

L'Unité Sanitaire de Montmagny

Semaine du 10 octobre 1949.

Principales activités:

Lundi, 10 octobre: Fête légale.
Mardi, 11 octobre: Examen scolaire.

CAP-ST-IGNACE: Clinique dentaire.

Mercredi, 12 octobre: — ST-FRANÇOIS: Immunisation: a.m.

Dans les écoles rurales, 2 hrs: Clinique de bébés, au village.

MONTMAGNY: Cours de secou-

risme.

Jeudi, 13 octobre: — ST-MA-THIEU: A.M.: Ecoles du Rocher, Noir et du Bras, 2 hrs: Clinique de bébés, à l'Unité Sanitaire. Emission poste CHGB.

Vendredi, 14 octobre: — ST-JUST: Immunisation: A.M. — Ecoles rurales, 1:30: Clinique de bébés, au village.

ILIE-AUX-GRUES: Clinique dentaire.

—Dr A. DUMAS, M.H.

Vente Rexall à un sou

à la Pharmacie BERGERON

Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
12 octobre	13 octobre	14 octobre	15 octobre

Procurez-vous un article semblable pour un sou

Profitez-en pour économiser et vous approvisionner

CASH'S NAMES

Pour marquer linge et vêtements, utilisez le système le plus pratique, le plus solide et le plus élégant.

Indispensable pour les écoliers, les clubs, les hôtels et les institutions:

LES NOMS TISSES

Catherine B. White

Inscription faite dans le style désiré.

En différentes couleurs.

Prix établis pour les noms n'excédant pas 20 lettres.

EN VENTE CHEZ:

Mlle Ernestine Côté

Rue St-Thomas, Montmagny

Tél.: 174W

ATTENTION

Nous sommes heureux d'informer la population de Montmagny et des environs que nous vendons du contre-plaqué "vencer" de toutes épaisseurs, de B.C. Fir et de bois blanc, merisier et massonite. Nous vendons également les portes "Floss door".

Plinthes unies — Chambranles nises — Portes de chambre en B.C. Fir, à panneaux.

FOURNIER ET LEMIEUX

rue du Palais de Justice

Montmagny

Tél.: 340W

Salon de fourrure

Assortiment complet de manteaux.—

— Prix variant de \$99. à \$700.

Aussi un beau choix de peaux. Mouton de Perse noir —ou gris. Vison. Ecureuil. Seal, etc.—

Rita Normand

résidence de Mme Edouard Normand

5, rue Frontenac

Téléphone: 248

Nature's Rival Gaines proportionnées

Au moyen de groupe de gaines proportionnées à la hanche et à la longueur, les clientes peuvent se pourvoir rapidement et correctement des vêtements dont elles ont besoin.

Le soutien-gorge ABC Alphabet est une innovation dans le domaine de l'ajustage, marchandise en réserve. — Convient pour tous les types de buste. C'est le soutien-gorge authentique et le plus copié.

— En vente chez —

Mlle Ernestine Côté

Rue Saint-Thomas, Montmagny. — Tél.: 174W.